



**DROIT À LA SANTÉ**  
**UNIVERSEL MAIS INÉGAL**

**HAÏTI**  
Le système de santé à terre

**GÉORGIE**  
Des barbelés dans la vallée



© iStock/khramsov

## « GLOBAL RELIEF PROGRAM »

### UNE AIDE D'URGENCE POUR LES PERSONNES EN DANGER

Intimidations de défenseur·e·x·s des droits humains, persécutions de journalistes, droits des femmes et des filles bafoués : dans le monde entier, la sécurité de nombreuses personnes est menacée. Dans de telles situations, le *global relief program*, le programme d'aide d'urgence d'Amnesty International, apporte un soutien rapide et efficace. Grâce à votre don, nous sommes en mesure de fournir aux per-

sonnes concernées des mesures de relocation temporaires, un accès sécurisé à l'aide juridique, un soutien psychologique et médical, ainsi que d'autres mesures permettant de sauver des vies.

Plus d'informations : [www.amnesty.ch/global-relief](http://www.amnesty.ch/global-relief)

**GRÂCE AU « GLOBAL RELIEF PROGRAM », NOUS AIDONS CHAQUE ANNÉE DES MILLIERS DE PERSONNES EN DANGER, PARFOIS MÊME EN DANGER DE MORT.**

Aidez-nous à sauver des vies. Faites un don par twint.  
Merci de tout cœur!

AMNESTY INTERNATIONAL Section suisse . Speichergasse 33 . Postfach . 3001 Bern  
Banque : Postfinance AG. IBAN : CH52 0900 0000 3000 3417 8. But : HRR 2023.

Faites un don avec  
TWINT !



Scannez le code QR avec  
l'app TWINT



Confirmez le montant et  
le don



**Impressum** : AMNESTY, le magazine des droits humains paraît tous les trois mois. N° 114, septembre 2023. AMNESTY est le magazine de la Section suisse d'Amnesty International. En tant que journal généraliste des droits humains, AMNESTY est amenée à traiter de sujets qui ne reflètent pas toujours strictement les positions de l'organisation. Amnesty International a adopté un langage inclusif non-binaire : plus d'informations sur [www.amnesty.ch/epicene](http://www.amnesty.ch/epicene) **Éditeur** : Amnesty International, Section suisse, 3001 Berne, tél. : 031 307 22 22, fax : 031 307 22 33, e-mail : [redaction@amnesty.ch](mailto:redaction@amnesty.ch) **Rédaction** : AMNESTY, rue de Varembe 1, 1202 Genève, tél. : 021 310 39 40, fax : 021 310 39 48, e-mail : [redaction@amnesty.ch](mailto:redaction@amnesty.ch) **Administration** : Amnesty International, Case postale, 3001 Berne. Veuillez svp indiquer le n° d'identification qui se trouve sur l'étiquette lors de paiements ou de changements d'adresse. Merci! **Rédacteur en chef** : Jean-Marie Banderet **Journaliste** : Olalla Piñero Trigo **Rédaction** : Clément Girardot, Leonie March, Tobias Oellig, Manuela Reimann Graf, Mélissa Riffaut, Théophile Simon, Natalie Wenger **Corrections** : Barbara Pagés, Anne Florence Perrenoud **Ont également participé à ce numéro** : Nadia Boehlen, Boris Bögli, Anaïd Lindemann, Déo Negamiyimana, Najma Rehouma **Diffusion** : membres (dès cotisation de 30 francs par an) **Le magazine AMNESTY est disponible en ligne** : [amnesty.ch/magazine](http://amnesty.ch/magazine) **Conception graphique** : [www.muellerluetolf.ch](http://www.muellerluetolf.ch) **Mise en page** : Atoll « îlots graphiques » Catherine Gavin **Impression** : Stämpfli, Berne **Tirage** : 33180 exemplaires.



## ÉDITORIAL



Accidents, maladies : nous y avons déjà tous été un jour ou l'autre confronté.e-x-s. En principe, chacun.e-x d'entre nous devrait pouvoir réduire sa douleur physique, faire panser ses plaies ou recevoir les soins nécessaires, sans qu'aucun obstacle ne vienne l'en empêcher. Dans un monde idéal, les

États n'auraient que peu à faire pour coordonner les efforts de la recherche, de la médecine, des pharmas, et s'assurer que personne ne reste sur le carreau.

Le droit à la santé est un bien universel. Pourtant, il n'y a pas besoin d'aller très loin pour trouver des inégalités. Rien qu'en Suisse, votre prise en charge médicale pourra énormément varier selon vos papiers d'identité, votre couleur de peau, vos antécédents médicaux... ou même le genre auquel vous appartenez.

Car même si elle fait preuve de bonne volonté, la médecine traîne avec elle des années de lacunes en termes de recherche sur les corps féminins. Avec pour conséquence de longs délais ou des erreurs dans les diagnostics. Même constat pour les individus qui ne cochent pas la case caucasienne : les biais et les préjugés raciaux en font encore trop souvent une patientèle de « seconde zone ».

La santé est également un bien fragile. Pour fonctionner de façon optimale, elle a besoin de stabilité politique, économique. Lorsqu'une trop forte pression financière – comme les achats massifs de vaccins contre le Covid-19 par les pays occidentaux – se fait sentir ou lorsque l'État se délite, comme c'est le cas en Haïti dont la capitale est tombée aux mains de gangs, les systèmes de santé sont parmi les premiers à en souffrir. Et avec eux, les personnes qui se retrouvent dépossédées de leur droit à la santé.

Jean-Marie Banderet, rédacteur en chef

### OUVERTURES

Good News	4
En bref	6
En image	8
Opinion	9
Où est l'humanité?	

### POINT FORT

Droit à la santé : universel mais inégal

**Soins à deux vitesses** 10

**Droit universel, application partielle** 12

Qu'implique le droit à la santé ? Qui le protège et quels sont les défis actuels auxquels il est confronté ? Éclairage par quatre spécialistes.

**Le genre oublié** 14

Les femmes reçoivent fréquemment de moins bons soins médicaux que les hommes. La faute aux préjugés.

**Le serment d'Hippocrate mis à mal** 16

Entre traitements inégaux et mauvais diagnostics, les biais raciaux engendrent un système de santé à deux vitesses.

**À l'ombre du Covid** 18

Sur le continent africain, la pandémie a relégué certaines maladies au second plan, mais elle a aussi conduit à des succès.

**Haïti : le système de santé à terre** 20

Face à la détérioration de la situation sécuritaire, le système sanitaire haïtien est au bord du gouffre.

### ÉCLAIRAGES

États-Unis	23
Loin des rayons, loin des esprits	
Géorgie	25
Des barbelés dans la vallée	
Thaïlande	27
Du berceau aux barreaux	
Interview culturelle	29
Aux origines du racisme local	
PortrAlt	30
Pour une libération de la parole	

### ÉCHOS

BD	31
Par Anouck Fontaine	
Chroniques	32
Les filles et le méchant loup	
Communautés méconnues	
L'enfer des violences conjugales	
Chroniques	33
Éduquer sans clichés	
Regard sur la réalité paysanne	
Espace fiction	34
Les mèches de cheveux	

### AGIR

Iran : un an de répression	37
Pour l'égalité des personnes handicapées	38
Mettez fin aux expulsions en RDC	39



© Thom Bridge APX/Keystone



## VICTOIRE POUR DES JEUNES ÉCOLOGISTES

C'est une grande première : un juge du **Montana** a donné gain de cause à 16 militant-e-x-s pour le climat, âgé-e-x-s de 5 à 22 ans, qui avaient porté plainte contre l'État. Selon la décision du tribunal, le Montana violait leur droit à un « environnement propre et sain », inscrit dans la Constitution de cet État du nord-ouest des États-Unis. Les activistes écologistes reprochent au Gouvernement du Montana sa politique favorable aux combustibles fossiles, qui contribue au changement climatique et nuit à leur futur. La plainte avait été déposée après que les législateurs du Montana eurent interdit que les décisions relatives à l'extraction du charbon et à d'autres projets prennent en compte la crise climatique. Mais l'affaire n'est pas close, l'État du Montana ayant annoncé vouloir faire appel.

## OUI À LA LOI SUR LA PROTECTION DU CLIMAT

Lors de la votation du 18 juin dernier, 59,1 % de l'électorat ont montré une vraie volonté que la **Suisse** réduise ses émissions de gaz à effet de serre à zéro d'ici 2050. Dans le cadre de la loi sur la protection du climat, la Confédération entend allouer 3,2 milliards de francs suisses d'aides financières, dont une grande partie sera consacrée à des innovations permettant d'atteindre l'objectif de zéro net. Le changement climatique ne cause pas seulement des dommages à l'environnement, il entraîne également des répercussions massives sur les droits fondamentaux tels que les droits à la vie, à la santé, à l'alimentation, à l'eau et au logement.

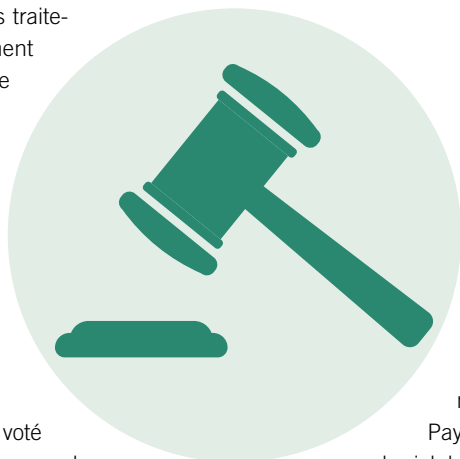
## LA DÉFORESTATION DIMINUE

Selon le Ministère brésilien de l'environnement, la déforestation en **Amazonie brésilienne** a diminué de 66 % en juillet par rapport à l'année précédente. Selon ce rapport, près de 500 kilomètres carrés ont été déboisés en 2023 ; l'an dernier à la même période, cette superficie avait atteint 1490 kilomètres carrés. Traditionnellement, les plus grandes surfaces de forêt étaient détruites pendant le mois de juillet en Amazonie. La forêt amazonienne est considérée comme un important réservoir de CO<sub>2</sub>, et donc comme un outil essentiel dans la lutte contre le réchauffement climatique. Durant le mandat du président d'extrême droite Jair Bolsonaro, entre 2019 et 2022, la déforestation et les brûlis avaient massivement augmenté au Brésil. Son successeur, le président de gauche Lula da Silva, a fait de la protection du climat une priorité.

◀ À Helena, au **Montana**, ces jeunes activistes ont obtenu gain de cause auprès de la justice, qui a reconnu leur droit à un environnement sain.

## LIBÉRATION RETARDÉE

Au **Yémen**, les autorités de facto houthies ont fini par libérer les journalistes Mohammed al-Salahi et Mohammed al-Junaid le 1<sup>er</sup> juillet. Ils avaient déjà purgé leur peine de prison depuis environ un an et auraient dû être libérés respectivement le 20 juin 2022 et le 13 juillet 2022. Les forces de sécurité et de renseignement houthies avaient arrêté arbitrairement les journalistes en octobre et novembre 2018 à Hodeidah. Pendant leur détention, tous deux ont été soumis à une série de graves violations des droits humains, notamment des actes de torture et d'autres mauvais traitements. Ils se sont également vu refuser l'accès à une assistance juridique.



## PEINE DE MORT QUASI ABOLIE

Au **Ghana**, le Parlement a voté le 25 juillet dernier en faveur de l'abolition de la peine de mort pour tous les crimes « ordinaires ». Certes, la peine capitale est encore possible pour les crimes de « haute trahison », mais cette décision est néanmoins une avancée historique ! Il ne manque plus que le Ghana révise sa Constitution pour devenir le 113<sup>e</sup> pays au monde à abolir totalement la peine de mort. Sept nouvelles condamnations avaient été prononcées dans le pays en 2022, portant à 172 le nombre de personnes qui attendaient dans le couloir de la mort à la fin de l'année. Toutefois, aucune exécution n'a eu lieu depuis 1993.



## LIBERTÉ POUR UN PHOTOGRAPHE

Carlos Debiais a enfin été libéré de prison en juin dernier. Ce photographe vénézuélien avait été arrêté le 12 novembre 2021 pour avoir filmé avec un drone une raffinerie de pétrole appartenant à l'entreprise pétrolière publique PDVSA. Carlos Debiais avait d'abord été interrogé par le personnel de sécurité de PDVSA, qui avait ensuite convoqué la garde nationale. Peu après, des membres du contre-espionnage militaire l'ont placé en garde à vue. Bien qu'un ordre de libération ait été émis dès avril 2022, les autorités l'ont maintenu arbitrairement en détention pendant 15 mois supplémentaires.



© Portraits illustrés : Anelé Gotschalk

## VIOLENCES SEXUELLES : VICTOIRE D'ÉTAPE

La justice pour les victimes de violences sexuelles gagne du terrain. La Chambre des représentants des **Pays-Bas** a voté début juillet en faveur d'un amendement à la loi sur les délits sexuels, qui introduit une définition du viol basée sur le consentement. « En modifiant notre loi obsolète et en reconnaissant que le sexe sans consentement est un viol, les Pays-Bas ont fait un pas important pour lutter contre la violence sexuelle généralisée et améliorer l'accès à la justice pour les personnes concernées », a déclaré Dagmar Oudshoorn, directrice d'Amnesty Pays-Bas. Ce projet de loi supprime la condition selon laquelle le viol doit être accompagné de violences physiques, de menaces ou de contraintes. Les Pays-Bas sont le 17<sup>e</sup> pays européen à reconnaître le sexe sans consentement comme un viol.

## RETOUR APRÈS DIX ANS

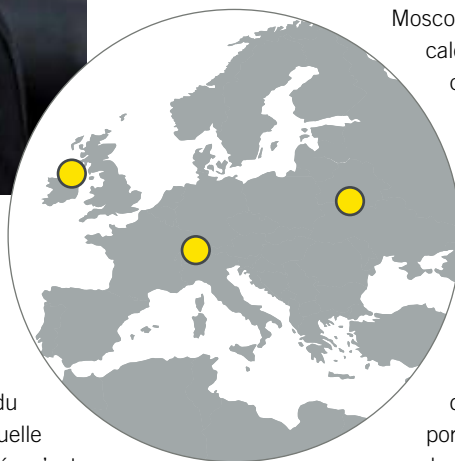
Massud Mossaheb a été libéré le 2 juin en **Iran** et a pu rentrer le lendemain à Vienne, sa ville natale. Ce citoyen austro-iranien purgeait une peine de dix ans de prison, prononcée de façon arbitraire à l'issue d'un procès inique. Il était accusé de délits vaguement formulés qui compromettaient la « sécurité de l'État ». Il avait été incarcéré dans la tristement célèbre prison d'Evin à Téhéran, en dépit de graves problèmes de santé.



© DR

## SIMULACRE DE PROCÈS D'UN PRISONNIER DE GUERRE

**UKRAÏNE/ RUSSIE** – Le 22 août, le défenseur ukrainien des droits humains **Maksym Butkevych** [photo] a été condamné à 13 ans de prison lors d'un procès inique dans un tribunal de Moscou. Avant la guerre, il avait dirigé une ONG qui aidait les réfugié-e-x-s à trouver protection en Ukraine. Il était aussi actif au sein du Conseil d'administration d'Amnesty Ukraine. Après l'invasion russe, cet ancien pacifiste s'est porté volontaire dans les forces armées ukrainiennes. Il est devenu commandant d'une unité qui a par la suite été capturée par les troupes de Moscou. Depuis, les médias et les autorités russes le calomnient comme un criminel qui aurait attaqué des civil-e-x-s. De nombreux signes portent à croire que Butkevych a été soumis à la torture et à d'autres mauvais traitements. Priver délibérément un prisonnier de guerre d'un procès équitable constitue un crime de guerre.



## ÉDUCATION SEXUELLE CONSERVATRICE

**IRLANDE DU NORD** – Dans les écoles d'Irlande du Nord, les cours d'éducation relationnelle et sexuelle enseignent aux élèves que l'homosexualité, c'est « mal ». Un rapport de la Commission des droits humains d'Irlande du Nord constate qu'environ un tiers des écoles encourage les enfants à avoir des relations hétérosexuelles, car il s'agit de la « norme ». Certaines écoles contribueraient par ailleurs « à la honte et à la stigmatisation des grossesses non planifiées et des interruptions de grossesse ». La commission a conclu que la majorité des écoles nord-irlandaises n'offraient pas une éducation sexuelle « complète et scientifiquement correcte ». Une condition pourtant essentielle à la réalisation des droits à l'éducation et à la santé. Une éducation sexuelle inclusive joue également un rôle clé dans la prévention des abus et des violences sexuelles, ainsi que dans le renforcement de l'égalité de genre.

## MESURES DE CONTRAINTE DISPROPORTIONNÉES

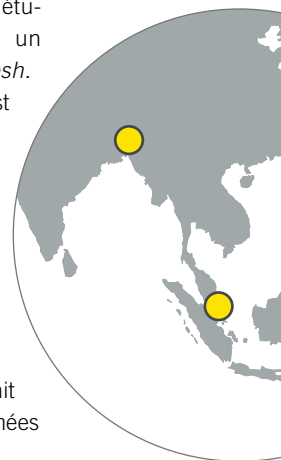
**SUISSE** – La Commission nationale de prévention de la torture (CNPT) critique les contraintes disproportionnées auxquelles sont soumises les personnes demandeuses d'asile lors des renvois. Dans un rapport publié en juillet, la CNPT constate que la police se comporte généralement de manière respectueuse envers les personnes qui doivent être renvoyées. Cependant, les mesures de contrainte mobilisées sont souvent inutiles et disproportionnées. Des personnes sont parfois attachées par les mains et les pieds, même lorsqu'elles ne s'opposent pas à leur expulsion. Il arrive aussi régulièrement que des parents soient attachés devant leurs enfants, ce qui peut causer des traumatismes, écrit la CNPT.



© DR

## UNE ÉTUDIANTE EN PRISON DEPUIS UN AN

**BANGLADESH** – **Khadijatul Kubra** [photo] avait 17 ans et étudiait les sciences politiques à l'époque où elle animait un webinar pour le média social *Humanity for Bangladesh*. Près de deux ans plus tard, le 27 août 2022, la jeune femme est arrêtée et emmenée à la prison de Kashimpur; la police avait vu un enregistrement du webinar posté par l'un des conférenciers invités sur YouTube. Depuis, toutes les demandes de libération sous caution de Khadijatul ont été rejetées. Malgré des problèmes rénaux soulevés par sa famille, Khadijatul a été transférée au début de cette année dans une cellule réservée aux personnes condamnées à mort. Le 10 juillet 2023, la chambre d'appel de la Cour suprême a reporté de quatre mois son audience de libération sous caution, au motif qu'elle devrait être en mesure d'assumer la responsabilité des opinions exprimées dans son webinar.



## EN ATTENTE DE JUSTICE

**QATAR** – Des centaines de travailleurs migrants, employés comme agents de sécurité lors de la Coupe du monde masculine de football 2022, attendent toujours d'être indemnisés pour les violations subies. La FIFA et le Qatar ont été informés à plusieurs reprises du fait que les mécanismes d'indemnisation mis en place par le Qatar sont inaccessibles à de nombreuses victimes, car elles se trouvent déjà hors du pays. Néanmoins, les institutions continuent d'insister sur le fait que le mécanisme existant au Qatar serait suffisant. En mars 2023, la FIFA annonçait que sa Sous-Commission des droits humains procéderait à une évaluation de l'impact du tournoi sur les droits humains et aborderait également la question des réparations pour les violations du droit du travail. Les résultats de ces investigations ne sont pas encore connus.



## CONDAMNÉ À MORT À LA PLACE DE SON FRÈRE

**ARABIE SAOUDITE** – Le 10 juillet dernier, un tribunal pénal spécial saoudien a condamné à mort Muhammad al-Ghamdi, en raison de ses activités sur Twitter et YouTube. L'enseignant à la retraite a été arrêté devant ses enfants et emmené par les forces de sécurité dans une prison au nord de Jeddah. Là-bas, il a été maintenu à l'isolement pendant plus de quatre mois et n'a pas eu accès à un avocat. Sa famille non plus n'a pas pu le contacter. Muhammad al-Ghamdi a été condamné en vertu de la loi antiterroriste pour conspiration et insulte à la famille royale. Son frère, Saeed bin Nasser al-Ghamdi, un islamologue connu et critique envers le Gouvernement saoudien, établi à l'étranger, suppose que c'est un acte dirigé contre lui. Selon les organisations de défense des droits humains, ces dernières années les autorités saoudiennes s'en prennent de plus en plus souvent aux proches des personnalités critiques et dissidentes expatriées.

## EXÉCUTÉE POUR DÉLIT DE DROGUE

**SINGAPOUR** – Reconnue coupable d'un délit lié à la drogue, Saridewi Djamani a été exécutée le 28 juillet à Singapour. Il s'agit de la première exécution connue d'une femme dans le pays depuis 2004. Singapour a recommencé à appliquer la peine de mort à partir de mars 2022, après une interruption de deux ans. Depuis, 15 personnes ont été exécutées pour des délits liés à la drogue. Cette cité-État insulaire mène une politique drastique contre la possession ou le trafic de drogue. La peine de mort est même prévue si la quantité de diamorpine (héroïne) vendue est supérieure à 15 grammes. Singapour est l'un des quatre pays du monde, avec la Chine, l'Iran et l'Arabie saoudite, où la peine de mort s'étend aux délits liés à la drogue. Amnesty International demande aux autorités de Singapour de mettre immédiatement un terme aux exécutions au nom de la lutte contre la drogue.



## REGARD DÉCALÉ PUBLICITÉ ORGANIQUE

Il y a quelques semaines, en pleine saison des festivals, la ministre autrichienne de l'Environnement lançait son programme « l'action dans la peau ». En échange d'un tatouage – un vrai, permanent, à l'encre sous la peau – au nom de *KlimaTicket*, l'équivalent de notre abonnement général aux CFF, les personnes assez courageuses pour affronter l'aiguille se voient offrir un an de transports en commun gratuits. À droite, l'annonce a fait couler beaucoup d'encre, la ministre écologiste étant notamment accusée de publicité « indigne » alors qu'elle est présente pour briguer une candidature aux prochaines élections européennes. Sur les quelque 245 000 abonné-e-x-s au *KlimaTicket*, combien auront l'écologie suffisamment dans la peau pour voyager gratuitement en 2024? JMB



© Simon Legner/CC

## (RE)PRENONS CONTACT

Un article vous a fait réagir? Vous souhaitez proposer un sujet pour notre prochain numéro? Ou faire paraître une lettre de lecteur-rice-x? La rédaction du magazine AMNESTY se fera un plaisir de vous lire et de vous répondre.

La rédaction

Écrivez-nous à [redaction@amnesty.ch](mailto:redaction@amnesty.ch)  
ou par courrier à Amnesty International Suisse,  
Rédaction AMNESTY, case postale,  
3001 Berne.



© Bulent Kilic/AP/Keystone

En **Turquie** comme ailleurs, manifester pour la défense de l'environnement se solde souvent par une confrontation. Des activistes et des habitant-e-x-s d'Ikizköy, dans le sud-ouest de la Turquie, s'opposent à l'extension d'une mine de charbon dans la forêt d'Akbelen. Depuis 2019, l'entreprise YK Energy projette d'abattre 750 hectares de pins centenaires pour miner davantage de lignite, utilisée pour faire tourner des centrales électriques. Le 29 juillet dernier, au terme de cinq jours de manifestations, la gendarmerie et la police antiémeute turques ont eu recours à des canons à eau et des gaz lacrymogènes pour repousser les manifestant-e-x-s.



# OÙ EST L'HUMANITÉ ?



© André Gottschalk

**Alicia Giraudel** est juriste et responsable asile et migration chez Amnesty International.

Pendant la pause estivale, j'ai volontairement renoncé à lire la presse. J'avais besoin de me couper de l'actualité souvent tragique à laquelle je suis confrontée dans mon travail quotidien. À mon retour de vacances, j'ai lu l'histoire de Fati Dosso et de sa fille de 6 ans, Marie. Les larmes sont montées en pensant à leurs derniers instants, assaillies par la soif qui leur coûtera la vie.

Fati Dosso et sa fille sont mortes dans le Sahara, où les températures dépassent 50 degrés. Mortes de soif, car les secours ne sont pas arrivés à temps. Elles n'avaient pas choisi de se retrouver là : refoulées à la frontière par les autorités tunisiennes, elles ont été abandonnées en plein désert libyen. Comme elles, nombre de personnes migrantes sont régulièrement déportées par la Tunisie, et abandonnées à leur sort.

Je ne peux m'empêcher d'avoir la rage au ventre à chaque fois qu'un bateau fait naufrage en Méditerranée, lorsque j'apprends que des personnes en fuite se retrouvent entassées dans des logements insalubres, parfois emprisonnées, ou comme Fati Dosso et sa fille, envoyées à une mort certaine. Où est l'humanité dans tout cela ? Combien de ces histoires tragiques feront encore le tour du monde avant que nos gouvernements acceptent enfin qu'une politique d'exclusion n'est pas la solution ?

Les États européens s'en lavent les mains. Ils essaient de se décharger de leurs responsabilités : à charge des États africains riverains de la Méditerranée d'assumer la responsabilité des migrant-e-x-s et des réfugié-e-x-s en provenance des régions subsahariennes. Puis, lorsque de telles tragédies se produisent, ils se rejettent

mutuellement la faute. En juillet dernier, l'Union européenne (UE) a signé un protocole d'accord avec la Tunisie, offrant un soutien financier et logistique aux efforts pour limiter la migration vers l'Europe. Un accord négocié sans la participation de la société civile, et qui ne comprend aucune solution pour protéger les droits humains des personnes migrantes ou réfugiées. Pire encore, ce faisant, l'UE cautionne le comportement toujours plus répressif des autorités tunisiennes. Au lieu de chercher des solutions respectueuses des droits fondamentaux avec les Gouvernements d'Afrique du Nord, elle préfère miser sur des mesures qui reposent sur un mépris grossier des normes internationales en matière de droits humains.

Donner ne signifie pas nécessairement perdre quelque chose en retour. Le discours sur la migration doit changer de paradigme et reconnaître que nous avons touché le droit à la sécurité, à une vie sans violence. Façonner une politique migratoire dissuasive, répressive et discriminante, en jouant sur la crainte que les personnes qui sont accueillies en Europe menacent nos intérêts, c'est nous rendre responsables ou complices des noyades en Méditerranée, des souffrances endurées sur les routes de la migration, de la mort de Fati Dosso et de Marie.

Au lieu de regarder passivement mourir des gens en fuite et de criminaliser ceux qui les sauvent, nous devons assurer des voies de fuites sûres pour qu'enfin la longue liste de ces drames s'arrête. Nous devons demander des comptes aux responsables de crimes commis contre les migrant-e-x-s et les réfugié-e-x-s. Nous devons offrir aux personnes à la recherche de sécurité une place parmi nous. Nous devons affirmer notre humanité. |

# Soins à deux vitesses

Il y a deux ans, nous avons pris la mesure des inégalités entre les différentes régions du globe, lorsque des pays peinaient à acheter des doses de vaccin contre le Covid-19 tandis que d'autres étaient assis sur une réserve confortable. Mais les disparités dans l'accès aux soins ne datent pas de la dernière pandémie. Ni ne concernent que les États. À l'échelle individuelle aussi, vous n'accéderez pas aussi facilement à la même qualité de soins selon si vous avez le malheur d'habiter au « mauvais » endroit, d'avoir la « mauvaise » couleur de peau ou d'appartenir au « mauvais » genre.





ROCK

DIARIO CEM

DIARIO CEM

DIARIO CEM

DIARIO CEM

DIARIO CEM

# Droit universel, application partielle

La santé est un droit humain. Mais qu'implique-t-il, qui le protège et quels sont les défis actuels auxquels il est confronté ? Éclairage par quatre expert·e·s de différents domaines.

Propos recueillis par Manuela Reimann Graf

**D**epuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le droit à la santé a fait son entrée dans différents textes fondamentaux du droit international (voir encadré). Mais quel est son champ d'application ? À qui incombe la responsabilité de le garantir ? Et surtout, que signifie cette protection, invisible pour les individus ?

Au centre du droit à la santé, il y a l'État. C'est à lui qu'incombe la responsabilité de protéger les personnes contre les atteintes portées à leur santé – y compris par des tiers – et de prendre des mesures pour assurer des conditions de vie et de travail saines, explique Michael Krennerich, directeur scientifique du *Center for Human Rights* de l'Université Friedrich-Alexander d'Erlangen-Nürnberg. « Le droit à la santé ne peut toutefois pas être compris comme le droit à être en bonne santé, car aucun État ne pourrait le garantir », ajoute Daniela Varga, spécialiste de la santé chez Amnesty Suisse. Ce droit humain interdit en outre les expériences médicales réalisées sous la contrainte, ainsi que les thérapies forcées. En principe, tout État est tenu de ne pas porter atteinte à la santé de sa population – en veillant notamment à éviter la pollution ou la destruction de l'environnement –, et de garantir l'accès à des soins non discriminatoires et abordables, y compris aux informations nécessaires afin que les gens puissent prendre des décisions éclairées concernant leur santé. Toutefois, la mesure dans laquelle l'accès à la santé est exigé politiquement, mais aussi garanti juridiquement, dépend des différents systèmes juridiques nationaux, tempère Michael Krennerich. En d'autres termes, l'accès à la santé dépend également du bon vouloir des États. Et par là même, il est inégal.

**Théorie confrontée à la réalité** | Mais que se passe-t-il lorsque l'État ne veut pas assumer cette fonction ? Ou lorsqu'il ne le peut pas ? Instabilité politique, faiblesse économique, mauvais placement sur l'échiquier international : les causes qui empêchent – momentanément ou de façon permanente – certains gouvernements de faire face à leurs obligations sont multiples. En revanche, elles semblent toutes accabler le Sud global, donnant naissance à ce que l'on pourrait qualifier de droit à la santé à deux vitesses. Situation

emblématique : le Covid-19. Durant la pandémie, les vaccins ont énormément tardé à arriver dans les pays du Sud, analyse Mtafu Chirwa, directeur de clinique et expert en santé reproductive au Malawi. « De manière générale, si les pays riches agissaient plus rapidement en fournissant les moyens médicaux nécessaires, beaucoup plus de personnes dans le monde pourraient bénéficier de leur droit à la santé. » Constat similaire pour Monika Christofori-Khadka, experte en santé à la Croix-Rouge suisse : le manque d'infrastructures ou de moyens financiers est à l'origine de beaucoup d'inégalités entre les pays du Sud et du Nord global.

**« Le droit à la santé atteint ses limites à partir du moment où l'accès aux services de santé est réparti de façon inéquitable. »**

*Mtafu Chirwa, directeur de clinique au Malawi*

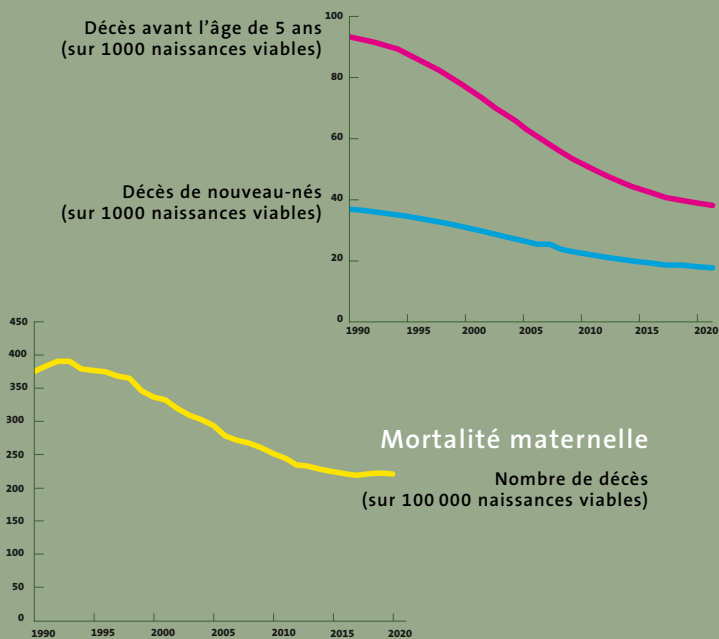
En cause notamment le manque de personnel de santé bien formé et de matériel médical, endémique au Malawi. Pour Mtafu Chirwa, il est indispensable de multiplier les centres de soins pour que les personnes atteintes du paludisme n'aient pas à parcourir une trop grande distance pour se faire soigner.

D'autres inégalités dépendent de facteurs indépendants de la situation économique. « Dans les pays à tendance conservatrice, les droits en matière de santé sexuelle et reproductive sont particulièrement limités », constate Monika Christofori-Khadka. Pire, ces droits ont même été réduits au cours des dernières années, surtout dans les domaines du planning familial, de l'avortement et des droits des personnes LGBTQIA+.

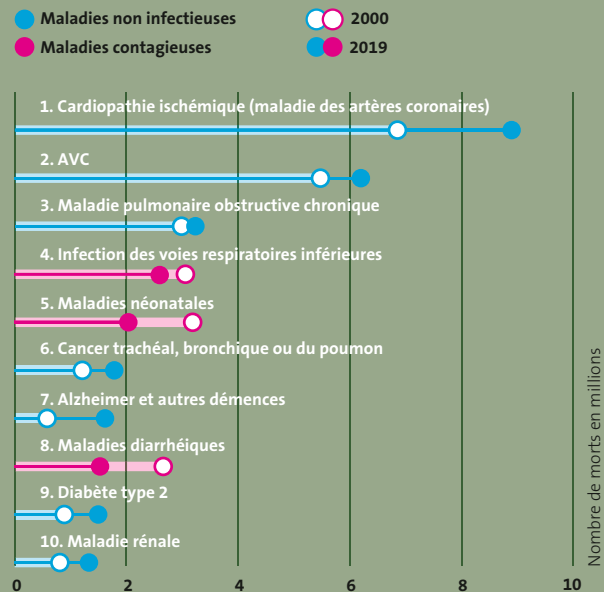
**Une Suisse plus égalitaire ?** | La situation économique confortable et la qualité des infrastructures suffisent-elles à faire de la Suisse un État plus équitable en matière d'accès aux soins ? Non, à en croire Monika Christofori-Khadka. Pour preuve, les personnes handicapées, qui doivent parfois surmonter des obstacles administratifs importants pour que leurs frais de santé soient pris en charge. Même constat chez Daniela Varga : l'accès aux services dans le domaine de la

# La santé dans le monde

## Mortalité infantile



## Évolution des principales causes de décès dus à des maladies



La santé mondiale a fait quelques progrès au cours des dernières décennies. Selon l'OMS, au niveau global, l'espérance de vie à la naissance a augmenté de 67 ans en 2000 à 73 ans en 2019. La mortalité infantile en particulier a considérablement diminué. La mortalité maternelle est également en baisse sur la période entre 2000 et 2015. Toutefois, cette tendance s'est essouffée, avec notamment de grandes différences régionales.

Sources: OMS - Statistiques sanitaires mondiales 2023/ONU - Objectifs de développement durable

santé mentale est très limité et les personnes concernées ne reçoivent souvent pas de traitement approprié.

**« Les sans-papiers ont le droit d'être traités en cas d'urgence sanitaire, mais on leur refuse de suivre un traitement dans le cadre du système de santé publique. »**

*Monika Christofori-Khadka, experte en santé à la Croix-Rouge suisse*

D'autres populations vulnérables comme les personnes migrantes ont souvent du mal à s'orienter dans le système et

à faire valoir leur droit à la santé. Enfin, les différences cantonales en matière de soins renforcent les inégalités.

Sur le plan juridique également, la Suisse ne fait pas figure de bon élève. « La Suisse ne respecte pas suffisamment le droit à la santé tel qu'il est défini dans le droit international », déclare Daniela Varga. Et pour cause : l'approche helvétique ne prend pas en considération la possibilité de recours individuel. Concrètement, cela signifie que les individus ne peuvent pas porter plainte directement contre les violations du droit à la santé. Là aussi, tout le monde n'est pas logé à la même enseigne. |

## Ce que dit le droit international

Ce n'est qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale que la santé est officiellement définie comme un droit fondamental. Il faudra en effet attendre 1948, année de la Déclaration universelle des droits de l'homme, pour que le droit à un niveau de vie suffisant, y compris aux soins médicaux, ainsi que le droit à la sécurité en cas de maladie et d'invalidité soient reconnus comme des droits universels. Les droits en matière de santé seront définis plus explicitement dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de 1966 (aussi connu sous le nom de Pacte social des Nations unies).

Son article 12 reconnaît à toute personne le droit à la santé physique et mentale. Ce pacte est aujourd'hui reconnu par 171 États, dont la Suisse qui y a adhéré en 1992. En 2008, il est complété par un Protocole additionnel qui renforce encore la protection des droits humains en instaurant la possibilité de déposer un recours individuel devant la Commission d'experts des Nations unies pour les personnes ou les groupes qui estiment que leurs droits ont été violés. Le protocole a été signé par 46 États membres de l'ONU et ratifié par 27 d'entre eux. La Suisse, quant à elle, ne l'a pas signé.

# Le genre oublié

**Les femmes sont souvent moins bien prises en charge que les hommes. La faute aux préjugés et au manque de connaissances sur le corps féminin. Mais les choses bougent.** Par Natalie Wenger

« **L**orsque je devais aller aux toilettes, j'avais des douleurs aiguës et des crampes. Certains jours, j'avais du mal à tenir. » Lina Chopra\* a enduré de fortes douleurs chaque mois pendant trois ans. Elle a longtemps hésité avant de contacter son médecin. « Je pensais que de telles douleurs étaient normales. J'avais peur de passer pour une mauviette. »

Comme elle, de nombreuses femmes, en particulier les plus jeunes, minimisent leurs problèmes de santé ou attendent avant de se faire examiner. Une situation qui s'explique notamment par les préjugés sexistes encore profondément ancrés dans le monde médical. Selon Cathérine Gebhard, cardiologue et experte en médecine de genre à l'Hôpital de l'île à Berne, les différences entre les genres ont longtemps été ignorées dans la recherche, la prévention et le traitement des malades – avec des conséquences parfois fatales.

Les douleurs chez les femmes sont généralement diagnostiquées comme étant liées à des causes émotionnelles ou psychologiques, plutôt qu'à des causes physiologiques. Elles sont donc traitées avec des tranquillisants et des antidépresseurs plutôt qu'avec des médicaments analgésiques.

Une étude réalisée en 2018 révélait que le corps médical considère souvent les hommes souffrant de douleurs chroniques comme « courageux », alors que les femmes dans la même situation sont considérées comme « émotionnelles », voire « hystériques ». Une autre enquête menée la même année par l'Université de Floride auprès de médecins et de dentistes était parvenue à des conclusions similaires : une majorité pense que les femmes exagèrent leurs douleurs.

Lorsque Lina parle de ses douleurs à sa gynécologue, celle-ci les considère comme normales et liées à son cycle menstruel, et renonce à procéder à des examens complémentaires. « Je ne me suis pas du tout sentie prise au sérieux », confie-t-elle. Au lieu de l'écouter, la gynécologue se contente de commenter son poids.

Lina en parle avec des proches et effectue des recherches. Certes, ses symptômes ne correspondent pas à 100 % aux symptômes habituels, mais un soupçon grandit : et s'il s'agissait d'endométriose, une prolifération de tissus pathologiques sur les ovaires dans la région pelvienne et/ou abdominale ? « Je voulais me rendre dans une clinique spécialisée

◀ Plusieurs maladies sont détectées tardivement chez les femmes. Exemple : l'**endométri**ose. Les symptômes sont souvent assimilés à de simples douleurs menstruelles.

dans le traitement de l'endométri

**Exclus de la recherche** | Selon l'Organisation mondiale de la santé, bien qu'une femme sur dix dans le monde soit atteinte d'endométri

Ce n'est pas seulement pour les maladies concernant spécifiquement les femmes qu'un traitement adéquat prend du temps. Une étude britannique a révélé que les cancers sont détectés plus tardivement chez les femmes que chez les hommes. «Les femmes qui souffrent de maladies cardiovasculaires ont également moins de chances que les hommes de bénéficier d'une prise en charge médicale intensive», explique Cathérine Gebhard. Les femmes, en particulier les plus jeunes, doivent être nettement plus malades que les hommes du même âge pour être admises aux soins intensifs, comme l'a révélé une étude suisse en 2021.

Lorsque Lina arrive aux urgences, le médecin responsable lui demande à plusieurs reprises si elle a été fidèle, les maladies vénériennes pouvant souvent entraîner des problèmes urinaires. Comme les médecins ne parviennent pas à établir un diagnostic, elle est renvoyée à la maison – toujours avec de fortes douleurs.

La discrimination des femmes s'explique en partie par le fait que la recherche médicale a longtemps pris les hommes comme référence. Les femmes étaient exclues de la recherche et les hommes étaient considérés comme de meilleurs sujets d'expérimentation, car moins sujets aux variations hormonales (absence de cycles menstruels et de grossesse). Les connaissances sur la biologie féminine se limitaient quant à elles à leur capacité – et leur «devoir» – de se reproduire.

Idem pour les médicaments. «De nombreuses molécules sont optimisées pour les hommes», explique Cathérine Gebhard. Conséquence: les risques d'effets secondaires graves et indésirables sont presque deux fois plus élevés chez les femmes.

Les conséquences de l'exclusion systématique des femmes de la recherche médicale se sont longtemps fait sentir dans la pratique. Ainsi, l'infarctus du myocarde, à tort considéré comme une maladie typiquement masculine, était détecté et traité tardivement chez les femmes, notamment parce que les symptômes typiques s'accompagnent fréquemment chez elles de douleurs abdominales, de nausées et de vomissements, qui sont alors mal interprétés.

**La médecine de genre s'amplifie** | Lina ne se laisse pas abattre et change de gynécologue. La nouvelle médecin la dirige vers un spécialiste qui confirmera ses soupçons au sujet de l'endométri

«C'est justement dans la communication qu'il manque souvent une sensibilisation aux différences entre les genres», confirme Cathérine Gebhard. Selon elle, les femmes ont tendance à donner plus de détails et donc arriver à l'essentiel plus tard. De nombreux médecins coupent court au bout de quelques secondes d'entretien, alors qu'ils n'ont souvent pas encore entendu les points essentiels et risquent ainsi de poser un mauvais diagnostic.

Selon la cardiologue, une approche sensible au genre gagne pourtant du terrain – et pas uniquement pour les femmes. «Les troubles alimentaires, les dépressions ou l'ostéoporose sont par exemple toujours perçus comme des maladies typiquement féminines», déclare Cathérine Gebhard. Ces maladies sont ainsi plus rarement diagnostiquées – et donc traitées de manière adéquate – chez les hommes. Les personnes non-binaires et trans, dont les diagnostics et les traitements sont souvent entachés de discriminations, bénéficieraient également d'approches médicales sensibles au genre.

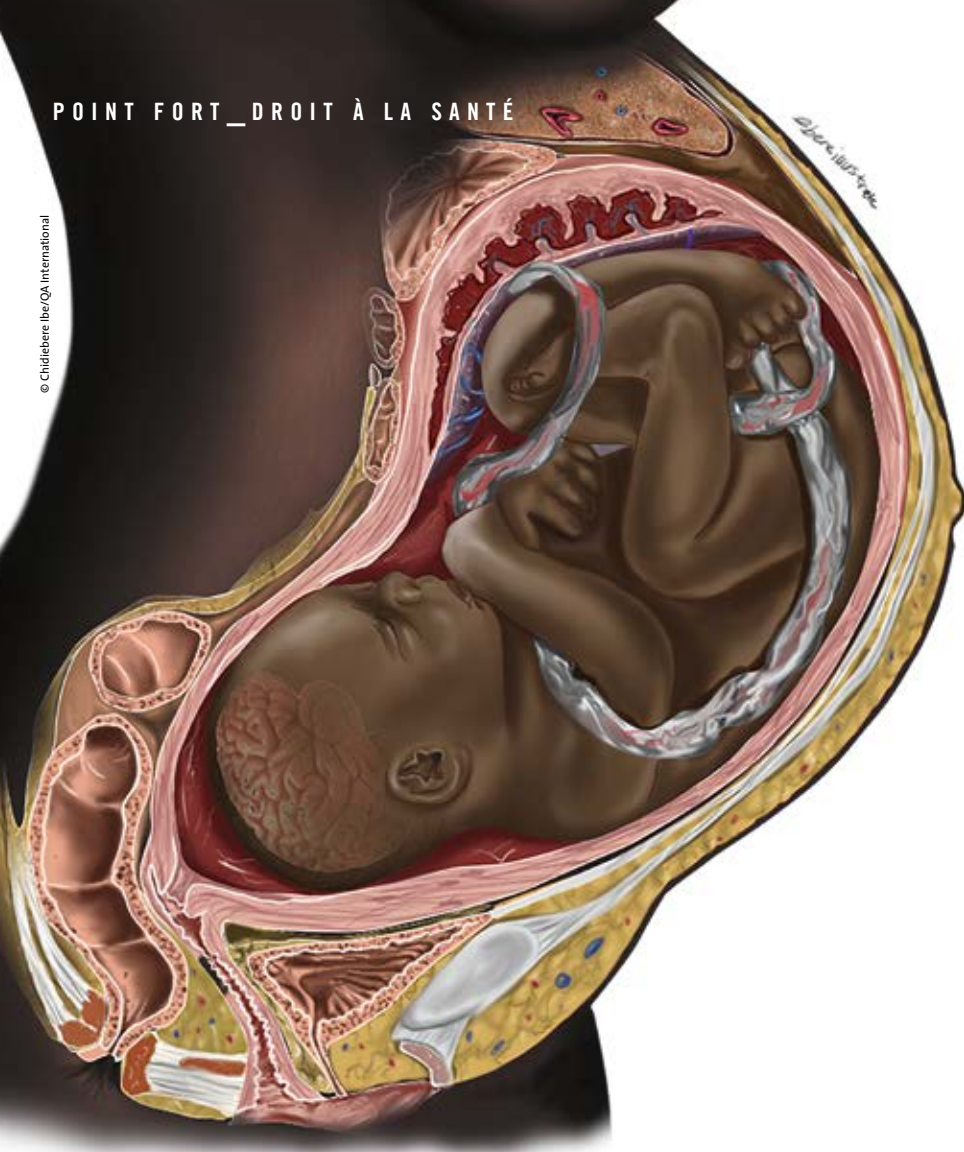
Il a pourtant fallu du temps pour que les autorités, les revues médicales et les comités d'éthique exigent une représentation égale des hommes et des femmes dans la recherche.

Aujourd'hui, l'organisation faîtière des commissions cantonales d'éthique *Swissethics* exige que les deux genres soient représentés dans les études. Des directives spécifiques existent pour l'inclusion des femmes enceintes, afin de garantir la sécurité de l'enfant à naître. Plusieurs universités suisses ont intensifié l'enseignement et la recherche dans le domaine, tandis que la Suisse mettra sur pied un programme national de recherche sur la médecine du genre dès l'année prochaine.

Le monde politique se mobilise lui aussi: le Conseil national exige une limitation des biais liés au genre, ainsi que de meilleures études sur les maladies spécifiques aux femmes. «Nous allons dans la bonne direction», avance Cathérine Gebhard. «Mais nous avons encore un long chemin à parcourir avant qu'une approche sensible au genre en médecine soit largement acceptée et intégrée dans la pratique.»

Lina a fini par recevoir le traitement dont elle avait besoin. Elle a subi une intervention chirurgicale qui a permis d'enlever les lésions d'endométri

\* Nom modifié par la rédaction.



# Le serment d'Hippocrate mis à mal

Dans le milieu des soins, des préjugés raciaux engendrent un système de santé à deux vitesses. Par Olalla Piñeiro Trigo

**A**vez-vous déjà essayé de taper «eczéma» sur Google? Il faut vous armer de patience avant qu'une peau noire finisse par apparaître sur votre écran. Vous vous souvenez aussi peut-être de cet étudiant en médecine, Chidiebere Ibe, qui avait défrayé la chronique avec son dessin de fœtus noir. Ce jeune Nigérian s'étonnait de ne pas retrouver de représentations de personnes noires dans les manuels de médecine.

Les personnes racisées sont exclues de la recherche médicale. C'est un fait. Une étude américaine publiée en 2021 montre que les *people of color* ne constituent que 16 % des sujets de tests cliniques, alors qu'ils représentent plus de 39 % de la population des États-Unis. Les populations noires et latinos sont particulièrement sous-représentées – respectivement 5 % et 1 % des sujets, selon le dernier rapport de l'Agence fédérale américaine des produits alimentaires et médicamenteux (FDA). Un manque de diversité qui entraîne des conséquences dans la prise en charge des personnes non blanches.

Certaines maladies ne se développent pas de la même manière, typiquement les maladies cutanées. L'eczéma par exemple se caractérise par l'apparition de plaques rouges sur les peaux blanches, tandis qu'il est plus difficile de les repérer sur les peaux noires. Une méconnaissance pouvant être

à l'origine de diagnostics erronés. «Je connais des proches qui vont exclusivement consulter des dermatologues noirs ou du moins sensibilisés à ces questions», témoigne Miguel Shema, étudiant en médecine et créateur du compte militant «Santé & Politique» sur Instagram.

Certains outils médicaux ne sont pas non plus adaptés. Exemple : l'oxymètre de pouls, ce petit capteur que l'on accroche à l'index pour mesurer le taux d'oxygène. Le système de santé publique britannique NHS avait alerté que les peaux foncées pouvaient altérer les résultats, indiquant un taux d'oxygène supérieur à la réalité. Un biais lié à certaines carnations qui empêche ainsi de détecter d'éventuels problèmes respiratoires.

**Pas sur un pied d'égalité** | Si à travers son serment d'Hippocrate la médecine se targue d'être une science universelle et non discriminante, la réalité montre des inégalités dans le traitement et la prise en charge des patient·e·x·s. Une étude réalisée en 2016 par l'Université de Virginia a voulu tester les préjugés des élèves caucasien·ne·x·s. Résultat : 58 % de l'échantillon pensaient –à tort– que les personnes noires avaient une peau plus épaisse, et 20 % estimaient que leurs nerfs étaient moins sensibles.



◀ L'illustration de Chidiebere Ibe a ouvert le débat autour du **manque de représentativité** des corps noirs dans la médecine.

Les biais raciaux ne se limitent pas aux États-Unis. « Ils sont difficiles à identifier car ils sont souvent inconscients. Les personnes vont se raccrocher à des stéréotypes, d'autant plus dans une situation de stress. C'est pourquoi le corps médical est particulièrement à risque », explique le professeur Patrick Bodenmann. Le chef du Département vulnérabilités et médecine sociale à Unisanté reconnaît avoir eu lui-même des préjugés durant sa pratique. Il donne le cas d'une étude réalisée sur des femmes voilées, qui expliquaient avoir « mal au corps ». « Nous pensions que c'était un mal-être généralisé, une dépression due aux traumatismes de la guerre des Balkans dans les années 1990. Jusqu'à ce qu'un collègue fasse une prise de sang et détecte un manque général de vitamine D. »

Plusieurs études de la sociologue française Dorothee Prud'homme mettent en évidence des pratiques discriminatoires à l'encontre de patient·e·s roms, qui ont la réputation d'être « difficiles » et « moins civilisés ». Les stéréotypes culturels vont notamment influencer la prise en charge des femmes durant leur grossesse : lorsqu'une adolescente rom est enceinte, les médecins ne vont pas questionner si l'enfant est désiré ou issu d'un viol, sous prétexte que c'est dans leur « culture » d'avoir des enfants à un jeune âge. Cette supposée différence culturelle implique que des gynécologues vont fréquemment s'abstenir de leur proposer des contraceptifs, alors qu'elles en seraient en réalité demandeuses.

Miguel Shema a été témoin de biais raciaux à plusieurs reprises durant ses stages. Comme avec une patiente maghrébine qui souffrait de la mâchoire. « L'électrocardiogramme montrait un signe clair d'infarctus, mais la cheffe souhaitait attendre des résultats supplémentaires car elle supposait que c'était un syndrome méditerranéen. C'est grâce à l'intervention d'une autre cadre que la patiente a finalement été rapidement prise en charge. Que se serait-il passé si cette collègue avait été absente ce jour-là ? »

Le syndrome méditerranéen est la fausse croyance que les populations originaires d'Afrique du Nord exagèrent leurs douleurs par « habitude culturelle », résume Delphine Peiretti-Courtis, historienne française spécialisée dans la médecine coloniale et autrice du livre *Corps noirs et médecins blancs*. Le stéréotype s'est ensuite étendu aux populations originaires d'Afrique subsaharienne et à celles du Bassin méditerranéen. « On va souvent essentialiser les maladies en les renvoyant à des facteurs culturels, sans aucun fondement scientifique », dénonce Miguel Shema.

Le cas de Naomi Musenga illustre les conséquences dramatiques des biais raciaux. En 2017, cette Française avait appelé le SAMU en indiquant avoir de fortes douleurs au ventre, qui ont été minimisées par les services d'urgence. Elle est morte cinq heures après. Serena Williams quant à elle

a témoigné que le personnel hospitalier avait fait la sourde oreille lors de sa première grossesse, malgré ses plaintes incessantes. On a fini par lui découvrir une embolie pulmonaire qui aurait pu lui coûter la vie. Une situation qui montre combien la parole des femmes noires, souvent considérées comme plus résistantes à la douleur, est remise en question.

**Une longue histoire** | Les différents préjugés raciaux sont l'héritage de l'époque coloniale. « Lorsque les médecins se sont rendus en Afrique, ils ont développé des théories biologiques racistes, dont l'apogée se situe au XIX<sup>e</sup> siècle. Ils s'appuyaient sur des facteurs culturels, climatiques et 'raciaux' : les personnes noires avaient selon eux un corps plus résistant sous prétexte que le soleil et l'esclavage auraient renforcé leur corps, mais également car elles appartiendraient à une race jugée inférieure, proche de l'animal », explique Delphine Peiretti-Courtis. Et de rappeler que la médecine était l'alliée des politiques coloniales et permettait de justifier l'exploitation de la main-d'œuvre.

Conséquence de ces théories, les personnes noires se voient prescrire moins d'antidouleurs que les blanches. Ces violences médicales sont particulièrement fortes chez les femmes noires, qui ne reçoivent fréquemment pas de péridurale durant l'accouchement.

En 1960, le milieu scientifique finit par reconnaître que les « races » n'existent pas. Ce qui ne gomme pas les stéréotypes pour autant. « L'Europe, marquée par la Shoah, cherche à tout prix à déconstruire la race. Sous le slogan égalitaire de la Révolution, la France suppose qu'il n'existe pas de différence entre les peuples. Mais l'un des effets de cet universalisme est la négation du racisme structurel (*color blindness*), empêchant une lutte efficace contre les discriminations », explique Delphine Peiretti-Courtis. Une position suivie par plusieurs pays européens qui ne tiennent pas de statistiques basées sur la « race », contrairement aux États-Unis. « La Suisse a beaucoup de retard dans la recherche en comparaison avec les Anglo-Saxons. Au niveau biomédical, la variable ethnique n'y est pas suffisamment prise en compte », soutient Patrick Bodenmann.

Les choses commencent pourtant à évoluer. Des livres, des médecins et des activistes thématisent de plus en plus ces enjeux. En Suisse, l'Université de Lausanne a été pionnière en intégrant un module obligatoire de sensibilisation aux pratiques raciales dans le cursus de médecine. « Le but est de conscientiser les élèves sur leurs biais et les inviter à une autocritique de leur pratique », avance le professeur Patrick Bodenmann. « Bien qu'il reste des efforts à faire, on se dirige vers une médecine plus inclusive. » Pour Miguel Shema, « toute domination peut exposer les gens à la mort ». Il milite pour un milieu des soins « plus politisé », qui intègre la dimension sociohistorique à la pratique. |

# À l'ombre du Covid

Sur le continent africain, le Covid-19 a entraîné des conséquences mitigées. La pandémie a parfois relégué des maladies au second plan, mais elle a également donné lieu à des succès. Par Leonie March\*

Les pires scénarios ne se sont pas concrétisés. Le Covid-19 a tué bien moins de personnes sur le continent africain que ce que l'on craignait au début de la pandémie. En revanche, les efforts investis pour contrer la pandémie ont eu des effets secondaires importants dans une majorité des plus de 50 pays du continent: la lutte contre d'autres maladies infectieuses, les programmes de prévention et d'éducation, les capacités des laboratoires ainsi que les soins de santé de base tournaient au ralenti. Bon nombre de patient-e-x-s ont évité les cliniques et les hôpitaux par peur d'être contaminé-e-x-s. D'autres n'ont pas pu s'y rendre en raison des restrictions imposées dans les transports publics.

Une situation qui a servi de «déclencheur», souligne Quarraisha Abdool Karim. La scientifique sud-africaine, spécialiste du VIH, siège au comité directeur de l'ONUSIDA, le programme des Nations unies sur le VIH/sida. Sur le continent africain, cette maladie est l'une des principales causes de décès, avec plus de 385 000 morts en 2022. L'Afrique du Sud compte le plus grand nombre de personnes séropositives

au monde – près de huit millions. Pour Quarraisha Abdool Karim, l'enseignement laissé par le Covid-19 est clair: «Nous ne pouvons pas tout laisser tomber dès qu'une nouvelle épidémie ou pandémie commence. Mettre en veilleuse les mesures de lutte contre le VIH ou la tuberculose est lourd de conséquences.»

Comme partout, la première mesure prise par le Gouvernement sud-africain aura été de confiner la population afin d'éviter l'effondrement des systèmes de santé, surchargés de manière chronique. Pendant cette période, certains services de soins sont limités, voire temporairement suspendus. Conséquence: une baisse nette des tests de dépistage et des débuts de traitement médicamenteux. Selon les statistiques du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, le nombre de tests de dépistage du VIH en Afrique a diminué d'environ 40 % en 2021 par rapport à 2019. Un revers, car pour réduire les nouvelles infections, il est essentiel que les personnes connaissent leur statut et que la charge virale soit réduite par des médicaments. Depuis lors, le dépistage et les nouveaux traitements ont repris, bien que lentement.

◀ La collaboration avec la population est essentielle pour le traitement, la prévention et la sensibilisation des maladies en **Afrique australe**.

Dans d'autres pays comme le Rwanda, les programmes de lutte contre le VIH ont rapidement repris leur cours. « C'est en grande partie grâce à la collaboration de notre solide réseau de la société civile », explique Eric Remera. Le médecin dirige le département VIH du *Rwanda Biomedical Centre*, une agence qui met en œuvre les plans du Ministère de la santé. Des formateur·rice·x·s de terrain sont en contact étroit avec les patient·e·x·s et les groupes à risque. Au plus fort de la pandémie, iels distribuaient ainsi des autotests VIH et avaient mis en place une *hotline* pour répondre aux questions de la population.

Un système similaire appliqué à d'autres maladies infectieuses, comme le paludisme, a également fait ses preuves. Comme dans de nombreux pays africains, des agent·e·x·s de santé, appelés *community health workers*, sont en première ligne pour aller à la rencontre des populations rurales et discuter des questions de santé. Pendant le confinement, iels se déplaçaient librement, distribuaient des moustiquaires, effectuaient des tests et veillaient à ce que les patient·e·x·s soient traité·e·x·s rapidement. Grâce à ce système de proximité, le Rwanda a su éviter que la pandémie de Covid-19 n'entrave durablement la lutte contre le paludisme, le VIH et la tuberculose – du moins localement.

**Maladies infantiles en hausse** | Dans de nombreux pays africains, les femmes et les enfants ont toujours payé le prix fort des efforts de lutte contre le Covid-19. Programmes de planning familial interrompus, baisse des accouchements en clinique, limitations des soins prénataux et néonataux, ainsi que des soins intensifs : l'ensemble du système de santé tournait au ralenti.

Les campagnes de vaccination des enfants de moins de cinq ans ont, elles aussi, dû être interrompues, avec de graves conséquences. Des millions d'enfants n'ont pas été vaccinés contre des maladies telles que la polio, la fièvre jaune, la méningite, la diphtérie ou la rougeole. Des maladies que l'on croyait sous contrôle mais qui resurgissent massivement aujourd'hui. Ainsi, au premier trimestre 2022, le nombre de cas de rougeole a augmenté de 400 % par rapport à la même période de l'année précédente. Selon la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, Matshidiso Moeti, des flambées épidémiques ont été enregistrées dans vingt pays africains. Depuis peu, les campagnes lancées pour y faire face commencent à porter leurs fruits : « Non seulement nous avons rattrapé notre retard, mais le taux de vaccination en 2022 était plus élevé qu'avant la pandémie », ajoute Matshidiso Moeti.

Parmi les pays touchés par la rougeole, le Liberia, en Afrique de l'Ouest. En cause, les « mythes de la vaccination », selon l'analyse de la ministre de la Santé, Wilhemina

Jallah, présentée en conférence de presse. « Partout les gens avaient peur d'être infectés par le Covid-19 en se faisant vacciner et n'apportaient plus leurs enfants aux consultations. » Les campagnes d'information répétées dans les communautés ont fini par fonctionner, mais tardivement. De nombreux enfants n'ont ainsi pas été vaccinés contre la rougeole, ce qui a entraîné une flambée des cas dans plusieurs régions du pays. Aujourd'hui, les problèmes de vaccination semblent avoir été résolus. Le Liberia est l'un des pays africains où le taux de vaccination contre le Covid-19 est le plus élevé.

**La pandémie, source de succès** | Selon Matshidiso Moeti, des succès comme celui-là méritent plus d'attention : « Nous nous concentrons parfois trop sur les effets négatifs de la pandémie. Pourtant, nous avons beaucoup appris, développé de nouvelles capacités et élargi la portée de nos services de santé. » Pour preuve, plusieurs pays ont renforcé leurs capacités de soins intensifs ainsi que les mécanismes de réponse aux urgences sanitaires. Pour mieux préparer les pays de la région à de futures pandémies, il faut en effet avoir accès à des services de santé intégrés, à des données solides, à des vaccins et, surtout, à la participation de la population. Selon Matshidiso Moeti, le rôle joué par les communautés et organisations de la société civile pendant la pandémie était central. Elles pourraient également aider à l'avenir à améliorer l'accès aux services de santé.

Mais cet accès doit aussi être équitable et inclusif, souligne Quarraisha Abdool Karim. L'information, la prévention et les traitements doivent être accessibles à tout le monde, sans discrimination. Or, pendant la pandémie de Covid-19, les inégalités de distribution des vaccins ont atteint des proportions effrayantes, notamment à la suite des achats massifs de doses par les pays occidentaux qui ont asséché le marché et illustré les disparités Nord/Sud dans l'accès à la santé.

Aujourd'hui, c'est l'augmentation des épidémies de choléra qui est préoccupante. Entre janvier 2022 et la mi-juillet de cette année, 14 pays africains ont enregistré 213 443 cas et 3951 décès. « Le nombre croissant de pays touchés par le choléra exerce une pression énorme sur les réserves mondiales, malheureusement limitées, de vaccins », explique Matshidiso Moeti. C'est également dans ce contexte que l'OMS soutient l'extension et la construction de sites de production de vaccins sur le continent africain. Pour que la prochaine pandémie entraîne moins d'effets secondaires. |

\*Leonie March est une journaliste allemande qui vit et travaille en Afrique du Sud.



Pour se rendre à l'hôpital, les habitant·e·s de Port-au-Prince doivent parfois traverser une véritable ligne de front.

## Haïti : le système de santé à terre

Depuis l'assassinat de son président en 2021, la « Perle des Antilles » s'est muée en une véritable zone de guerre. Les infrastructures sanitaires sont à l'abandon, les cas de malnutrition se multiplient et le choléra a fait son retour. Texte et photos par Théophile Simon\*, à Port-au-Prince

Comme tous les matins depuis trente et un ans, le docteur Jose Ulysse effectue le trajet entre son domicile du centre de Port-au-Prince et le Centre hospitalier Fontaine de Cité Soleil, un quartier déshérité de la capitale haïtienne. Après avoir frayé son chemin parmi les ruelles sinueuses et bariolées du centre-ville, il contourne l'aéroport, longe un parc industriel décrépi et pénètre dans une zone plus champêtre, où vaches et chèvres partagent la chaussée avec les voitures. Un parcours bucolique,

d'apparence normale, à un détail près : depuis quelques mois, Jose Ulysse se rend au travail à bord d'un véhicule blindé. « Après le parc industriel, il faut traverser la ligne de front entre deux gangs armés. Les balles perdues ne sont pas rares », raconte-t-il au volant de son imposant 4x4 couleur argile. « Je n'ai jamais connu une telle situation de toute ma vie. La criminalité n'est pas nouvelle dans ce pays, mais la situation est désormais hors de contrôle. »

Depuis l'assassinat de son président Jovenel Moïse, en juillet 2021, Haïti est en proie au chaos. Profitant d'un vide politique et d'une corruption endémique, plus d'une centaine de gangs ont pris le contrôle de territoires entiers du pays. La situation est particulièrement grave à Port-au-Prince, dont 80 % de la superficie échapperaient désormais au contrôle de l'État. Chaque jour, des coups de feu y retentissent et des volutes de fumée noire surgissent à l'horizon : rue après rue, les gangs étendent leur emprise. Mi-août, c'est le quartier de Carrefour-Feuilles, au sud de la ville, qui a été la cible d'une attaque d'un groupe armé. Bilan : au moins 20 morts, deux fois plus de blessé·e·x·s et 10 000 personnes forcées de fuir leur maison. Quelques jours plus tard, un autre gang a pris d'assaut le quartier de Solino, en plein centre-ville, blessant grièvement deux policiers et incendiant plusieurs maisons. Selon le décompte des Nations unies, ce déferlement de violence aurait fait près de 2400 morts et 900 blessé·e·x·s depuis début 2023. Soit deux fois plus que le nombre de victimes civiles en Ukraine rapporté par l'ONU durant la même période. Près d'un million et demi d'Haïtien·ne·x·s vivraient aujourd'hui dans une zone contrôlée par un gang.

**Ravages de la faim** | «Les morts par arme à feu ne sont que la face émergée de l'iceberg. La situation sécuritaire a également d'effrayantes conséquences sur le plan sanitaire», soupire Jose Ulysse en se garant devant son hôpital. Une longue file de patient·e·x·s s'étend devant le bâtiment. Le docteur enjambe une volée d'escaliers et pénètre dans une salle remplie d'enfants en bas âge et de leurs parents. Les nourrissons ont le visage émacié et une peau tachée de marques brunes. Chez certains, la chevelure a même pris une teinte rougeâtre. «Tous ces enfants sont en état de malnutrition sévère. Ils vont rester ici plusieurs semaines», explique Jose Ulysse en tâtant la cheville d'un bébé de 18 mois. «Il y a deux ans, nous recevions entre cinq et dix cas de malnutrition par jour; aujourd'hui, c'est près de quarante. Nous n'avons plus les moyens de les traiter tous.» À ses côtés, assise sur un lit de fortune, Suze Palvilis, 29 ans, berce son bébé en silence. Âgé de 11 mois, l'enfant mâchonne une pâte énergétique faite de cacahuètes et de miel. «Je vends des fruits et des légumes sur le marché. Depuis que les gangs ont pris le contrôle du quartier, le commerce s'est effondré. Je n'ai plus de quoi nourrir mes enfants», murmure-t-elle tristement. Une fois sortie du Centre hospitalier Fontaine, Suze Palvilis pourra-t-elle nourrir sa progéniture à sa faim? Rien n'est moins sûr.

Au cœur des petites rues terreuses de Cité Soleil, François Lucanes, un agent social de 35 ans, recense les enfants atteints de malnutrition pour les aiguiller vers l'hôpital Fontaine. Il




Le docteur **Jose Ulysse** se rend désormais en voiture blindée à l'hôpital du quartier de Cité Soleil.



Les restes d'une **école détruite** lors d'un affrontement entre différents gangs, au cœur de Port-au-Prince.



**Vielgita Colas**, une résidente de Cité Soleil, avec sa fille Neisa, atteinte de choléra.



La capitale haïtienne est fréquemment en proie aux flammes à cause des violences entre gangs. Comme ici, dans le quartier populaire de Carrefour-Feuilles.

« Les services municipaux ne ramassent plus les ordures à cause des gangs. » Vielgita Colas

ne sait plus où donner de la tête. « Il n'est pas rare que les enfants retombent rapidement en état de malnutrition après avoir été soignés, car l'insécurité et les difficultés financières des parents subsistent. La plupart des gens du quartier ne mangent pas à leur faim. Chez les enfants, cela peut entraîner d'importants retards de croissance », affirme-t-il en mesurant le tour de bras d'un bébé de 2 ans à l'aide d'un ruban en plastique. Le résultat tombe : l'enfant, qui n'a plus assez de force pour se tenir debout, est atteint de malnutrition aiguë. Sa mère, Pascale Roselyne, 28 ans, lâche avec dépit : « Je ne vais

pas arriver à le nourrir moi-même. Si je veux qu'il survive, je vais devoir le confier à quelqu'un d'autre. » Comme son enfant, près de deux millions d'Haïtien·ne·x·s se trouvent en situation de malnutrition avancée aiguë, la dernière phase avant de basculer dans la famine. Une augmentation de 30 % par rapport à 2022. Haïti détient le taux de malnutrition le plus élevé au monde, juste après le Soudan du Sud.

**Retour du choléra** | Mais les conséquences sanitaires de l'insécurité ne s'arrêtent pas là. Depuis le début de l'année, le choléra a également fait son retour à Cité Soleil. Introduite dans le pays par les Casques bleus de l'ONU après le terrible séisme ayant ravagé Haïti en 2010, la maladie avait été éradiquée au cours de la décennie qui a suivi. Elle a subitement réapparu lorsqu'un gang de Port-au-Prince a bloqué le terminal portuaire de la ville, fin 2022, provoquant une pénurie de carburant et d'eau potable. Plus de 50 000 cas de choléra ont depuis été recensés à travers le pays, occasionnant la

mort d'au moins 745 personnes. « Les services municipaux ne peuvent plus venir ramasser les ordures à cause de la présence des gangs. Lorsqu'il pleut, nous pataugeons dans un océan de détritiques », raconte Vielgita Colas, une résidente de Cité Soleil croisée au Centre hospitalier Fontaine. Sur ses genoux, sa fille Neisa, 18 mois, peine à ouvrir les yeux. Une perfusion lui sort du bras. « Elle a attrapé le choléra il y a quelques jours. J'ai cru qu'elle allait mourir, mais elle a pu être sauvée », témoigne Vielgita en lui caressant tendrement le visage.

Lentement mais sûrement, le système de santé haïtien se délélite. Au gré des attaques de gangs, les hôpitaux ferment leurs portes. Début juillet, Médecins sans frontières a dû fermer l'un de ses centres de soins après qu'une vingtaine d'hommes en armes ont pénétré dans l'enceinte du bâtiment pour y achever l'une de leurs victimes, blessée par balles. Haïti fait par ailleurs face à une dramatique fuite de cerveaux. Découragé·e·x·s par la descente aux enfers de leur pays, les médecins haïtien·ne·x·s émigrent par milliers, souvent vers les États-Unis. Résultat, Haïti compte aujourd'hui moins de 25 professionnel·le·x·s de la santé pour 100 000 habitants. Soit près de huit fois moins qu'en Suisse.

Face à l'urgence de la situation, le Gouvernement haïtien a appelé la communauté internationale à mener une intervention armée dans le pays pour l'aider à y rétablir l'ordre. Mi-août, l'ONU s'est prononcée en faveur d'une telle intervention. Le Conseil de sécurité devrait quant à lui se prononcer dans les prochaines semaines. Si un tel scénario divise la société haïtienne, une chose reste certaine : sur le plan sanitaire, le pays a désespérément besoin d'aide. |

\* *Théophile Simon* est reporter à la rubrique monde pour La Tribune de Genève et écrit régulièrement pour d'autres titres francophones, comme Le Temps, Libération ou LCI.

# Loin des rayons, loin des esprits

De plus en plus souvent, des livres se retrouvent bannis des bibliothèques publiques et scolaires américaines. La plupart de ces ouvrages traitent de racisme ou de questions LGBTQIA+. Par Tobias Oellig

Avec l'assaut du Capitole le 6 janvier 2021, les États-Unis ont vécu le point culminant d'une division sociale que Donald Trump avait orchestrée pendant des années. Ses sympathisant·e·x·s avaient afflué en masse au Capitole pour célébrer leur rage destructrice. Un événement vécu comme un triomphe sur tous ceux qu'ils méprisaient : l'État, la présidente démocrate de la Chambre des représentants de l'époque, Nancy Pelosi, et surtout celle qui leur avaient prétendument « volé » les élections. Bilan : plusieurs personnes tuées, des bureaux dévastés et des images d'une démocratie gravement endommagée qui ont fait le tour du monde.

Ce jour-là, une jeune femme noire s'est assise à son bureau, après avoir vu ces images violentes. Elle a fait des impressions de cette sombre journée un poème. Deux semaines plus tard, lors de la prestation de serment de Joe Biden, Amanda Gorman montait sur scène pour faire face à la haine qui avait causé de si profondes blessures à son pays.

« Nous héritons d'un pays,  
d'une époque et d'un temps,  
où une petite fille noire et maigre,  
descendante d'esclaves,  
enfant d'une mère célibataire,  
peut rêver d'être présidente,  
et aujourd'hui, prendre la parole  
pour un président. »

Elle y décrit une Amérique « non pas brisée, mais simplement inachevée », évoquant à travers ses vers un pays de diversité. Ce faisant, elle a donné du courage et de l'espoir. Sa récitation de *The*

*Hill We Climb* (la colline que nous gravissons) a duré à peine cinq minutes ; 723 mots, une proposition poétique de laisser les armes de côté et de renouveler ensemble l'éternel rêve américain.

En Floride, *The Hill We Climb* a récemment été interdit aux élèves d'école primaire. Une mère avait demandé à retirer le recueil de poèmes de la bibliothèque scolaire, soi-disant parce qu'il n'a « aucune valeur éducative ». « Il crée de la confusion et endoctrine les élèves », s'était-elle plainte dans sa requête. Elle n'avait même pas lu le livre ; preuve en est, elle l'avait attribué par erreur à la présentatrice de talk-show Oprah Winfrey.

Devant la réaction consternée d'Amanda Gorman, les autorités scolaires ont rétorqué que le poème n'était pas interdit, mais que son accès avait simplement été limité aux classes plus âgées. Insuffisant pour l'initiative Florida Freedom to Read Project (FFRP), qui considère qu'un compromis limitant l'accès à certains élèves reste « toujours de la censure ».

**Une vague de censure** | Depuis 1990, l'American Library Association (ALA) collecte des données sur les *challenged books* – des livres interdits ou qui ont fait l'objet d'une tentative de censure. Selon l'association, les tentatives de censure dans les écoles et les bibliothèques publiques ont atteint un ampleur sans précédent depuis le début du recensement. Rien qu'en 2022, plus de 2500 ouvrages individuels ont été censurés, soit 38 % de plus que l'année précédente. Il est probable que les chiffres soient encore bien plus élevés ; les expert·e·x·s supposent

que de nombreux livres sont discrètement retirés chaque année.

« En fin de compte, les tentatives d'interdire des livres visent à faire taire des auteurs qui ont fait preuve d'un grand courage pour raconter leurs histoires », commente la présidente de l'ALA Lessa Kanani'opua Pelayo-Lozada. Il est frappant de constater que les tentatives de censure concernent souvent des ouvrages traitant d'histoire, de racisme ou de sexualité. En ligne de mire, les livres qui abordent des thèmes LGBTQIA+, des questions liées au racisme, à l'ethnie et à la couleur de peau, ou qui sont écrits par des auteur·ice·x·s racisé·e·x·s.

Banni des bibliothèques scolaires, le roman *The Bluest Eye* de Toni Morrison, lauréate du Prix Nobel, dans lequel le personnage principal noir est violé. Interdit, le roman graphique *Maus* d'Art Spiegelman qui traite de l'Holocauste et récompensé par le Prix Pulitzer, parce qu'on y voit des seins. Interdit également, le roman graphique *Gender Queer* de Maia Kobabe, dans lequel un adolescent cherche son identité de genre. Interdit encore, *Stamped: Racism, Antiracism, and You*, un livre sur l'histoire du racisme et de l'esclavage.

Parmi les motifs invoqués pour demander une censure, on trouve des mots-clés comme « propagande de l'idéologie du genre », « matériel transsexuel », « adoption d'une idéologie trans qui constitue une attaque contre les filles/femmes », « déviance sexuelle », « consommation de drogues/d'alcool », « contenu LGBTQIA+ », « hostile à la police », « raciste », « obscène ». « Au cours de la dernière décennie, les livres LGBTQIA+ sont devenus très descriptifs

au niveau de la sexualité», déclarait au *Washington Post* Jennifer Pippin, fondatrice de l'initiative de droite *Moms for Liberty*. Son inquiétude n'est pas de l'homophobie, a-t-elle souligné, mais concerne le caractère «sexuellement explicite» des textes.

Dans un essai sur la censure dans la littérature, Adrian Daub, professeur à l'Université de Stanford, écrit: «Bien que la pierre d'achoppement soit souvent, en apparence, la simple mention du sexe, il s'agit souvent d'une feuille de vigne pour le malaise concernant les questions de race, d'ethnie et de sexualité alternative.»

**Bannis par la loi** | Les tentatives de bannir des livres sont une tradition aux États-Unis et se terminent souvent devant les tribunaux. Ainsi, Ron DeSantis, gouverneur de Floride, est parvenu à faire interdire le fait de parler d'identité de genre même dans les écoles secondaires. De même, l'analyse critique du racisme systémique est désormais interdite dans les écoles de l'État. En jouant des peurs et des inquiétudes, DeSantis est parvenu à donner aux parents le pouvoir de décider d'un bon nombre de questions d'éducation.

«Nous pensons qu'il est important que l'éducation se concentre sur l'essentiel. C'est pourquoi nous avons interdit la théorie critique de la race à tous les niveaux de l'enseignement», explique le gouverneur. «Nous n'utilisons pas l'argent de vos impôts pour enseigner à vos enfants à détester notre pays. Nous avons également veillé à ce que les parents puissent vérifier le contenu des cours afin qu'ils sachent ce que leurs enfants apprennent et qu'ils puissent s'y

opposer.» DeSantis promet un monde «simple et pieux», dans lequel les personnes qui ne sont pas dans les normes n'ont pas leur place.

Toujours en Floride, plus de 80% des demandes de censure reçues en 2022 provenaient de groupes organisés. Certaines contenaient des listes d'une centaine de livres ou plus. L'association d'écrivain·e·x·s *PEN America* considère



Certains États ripostent en coupant les fonds de bibliothèques publiques qui censurent des ouvrages.

ces tentatives de censure croissantes comme une campagne organisée et profondément antidémocratique: «Il ne s'agit pas de contestations isolées de parents dans différentes communautés,

mais d'efforts organisés de groupes d'intérêts et de politiciens dans le but de limiter l'accès à certaines histoires, perspectives et informations.»

**Résistance nationale** | Le gouverneur de l'Illinois, J.B. Pritzker, a récemment signé une loi interdisant la censure des bibliothèques publiques lorsqu'elle est basée sur des réserves «partisanes ou dogmatiques». Les contrevenants risquent de se voir retirer les fonds publics. Dans le Missouri, des élèves ont poursuivi en justice les autorités qui avaient fait retirer de toutes les bibliothèques scolaires la biographie de l'activiste noir queer George M. Johnson *All Boys Aren't Blue*. C'est l'un des livres les plus interdits aux États-Unis. À la *Brooklyn Library* de New York, des bibliothécaires ont lancé l'initiative *Books Unbanned*, qui permet aux enfants et aux adolescent·e·x·s de tout le pays de pouvoir lire gratuitement des titres interdits sous forme de livres électroniques.

Entre-temps, la maison d'édition d'Amanda Gorman, en collaboration avec *PEN America*, a porté plainte contre les autorités scolaires du comté d'Escambia, en Floride. «On prétend toujours qu'il s'agit de protéger nos enfants d'idées trop avancées pour eux», déclare Amanda Gorman à propos de la plainte. «Mais si l'on regarde la majorité des livres qui ont effectivement été interdits, il s'agit plutôt de créer une étagère d'ouvrages qui ne reflètent pas toutes les facettes de la diversité de l'Amérique.

C'est comme si on disait: 'Vous n'êtes pas à votre place si vous êtes Afro-Américain. Vous n'êtes pas à votre place si vous êtes gay. Vous n'êtes pas à votre place si vous êtes immigré.' » |



Depuis la guerre de 2008, la Russie construit une « frontière » au cœur de la Géorgie pour délimiter la région séparatiste d'Ossétie du Sud. Une division lourde de conséquences pour les membres des communautés rurales.

Par Clément Girardot\*

## Des barbelés dans la vallée

D'apparence idyllique, les collines de la petite république autoproclamée d'Ossétie du Sud sont le théâtre de tensions.



© Julien Pétre/MWOP

Gia Bakradze vit avec sa famille dans l'une des maisons situées près de la rivière, face au territoire contrôlé par l'Ossétie du Sud, une petite république autoproclamée qui a fait sécession de la Géorgie au début des années 90. Chaque jour, il voit des soldats russes patrouiller en face de chez lui, juste de l'autre côté du cours d'eau. « Nous sommes revenus récemment de la capitale Tbilissi pour vivre ici. Nous sommes des résistants », affirme cet ingénieur qui accuse le Gouvernement géorgien d'être impuissant face à ce que beaucoup de citoyen-ne-x-s considèrent comme l'occupation de leur pays par la Russie.

Depuis une dizaine d'années, de nombreuses infrastructures de sécurité ont vu le jour dans les zones rurales et montagneuses de Géorgie. Des tranchées, des palissades, des barrières de barbelés, des tours d'observation et des caméras de surveillance jalonnent l'ancienne ligne de démarcation administrative de la région autonome d'Ossétie du Sud. Un processus appelé « frontiérisation » (*borderization* en anglais).

Perchée dans les piémonts du Grand Caucase, à 800 mètres d'altitude, l'étroite vallée où se trouve Perevi, le village de Gia, est habitée par des Géorgien-ne-x-s

et des Ossètes, un peuple originaire d'Iran installé depuis longtemps dans la région. Lorsque la Géorgie déclare son indépendance en 1991, un conflit éclate entre ces deux populations. L'Ossétie du Sud, territoire qui représente environ 5 % de la superficie de la Géorgie, fait sécession en 1992 avant de proclamer son indépendance.

À la suite de la guerre russo-géorgienne d'août 2008, la Russie devient le premier État à reconnaître sa souveraineté. Depuis, elle lui apporte un important soutien militaire, notamment en matière de contrôle de ses « frontières ». Pour preuve : ce sont principalement les soldats russes qui patrouillent et construisent les infrastructures sécuritaires visant à empêcher tout passage entre les deux territoires.

**Tracer des frontières** | Pour les différents acteurs politiques mais aussi les villageois-e-x-s, le tracé de ces « frontières » reste flou. Les autorités sud-ossètes et russes fondent leurs revendications territoriales sur d'anciennes cartes soviétiques peu précises. Comme la majeure partie de la communauté internationale, les autorités géorgiennes ne reconnaissent pas l'Ossétie du Sud

comme une entité politique indépendante et refusent de communiquer sur l'emplacement précis de ce qu'elles appellent la « ligne d'occupation ». Elles accusent toutefois la Russie de chercher à étendre les limites de l'Ossétie du Sud.

Selon un rapport d'Amnesty, ce sont 34 villages géorgiens qui sont touchés par ces démarcations tracées par les forces russes. Conséquences : des habitant-e-x-s ont perdu l'accès à des terres agricoles, des pâturages, des forêts et parfois à des cimetières, des églises et d'autres lieux sacrés. De plus, Géorgien-ne-x-s comme Ossètes ne peuvent plus circuler librement de part et d'autre de la nouvelle « frontière ».

« Depuis la guerre, le nombre de vaches dans le village est passé de 1000 à 200. J'en avais sept, et je n'en ai plus qu'une. Maintenant, on peut juste cultiver des haricots et des pommes de terre. Des gens du village ont aussi été arrêtés pour avoir franchi la frontière », renseigne Guram Shukakidze, directeur de l'école de Perevi. En 2019, Amnesty International avait documenté les restrictions à la liberté de circulation, les arrestations arbitraires, la baisse du niveau de vie et le renforcement des attitudes discriminatoires.

Dans le village de Chorchana, les contrôles et les infrastructures qui marquent la « frontière » empêchent les villageois-e-x-s d'aller cueillir de quoi agrémenter leurs repas.



© Julien Pétrell/MYOP

Chaque année, des dizaines de citoyen-ne-x-s de Géorgie sont arrêté-e-x-s pour « franchissement illégal de la frontière » avec l'Ossétie du Sud. Le Bureau du défenseur public de Géorgie dénombrait 70 arrestations rien qu'en 2021. Si la majorité est rapidement libérée contre le paiement d'une amende, certaines personnes subissent des mauvais traitements et des tortures en détention. Le cas le plus emblématique est celui d'Archil Tatumashvili, décédé lors de son incarcération en 2018 : son autopsie a dénombré plus de cent blessures sur tout le corps et pas moins de vingt fractures au niveau des bras.

**Divisions et tensions** | Dans d'autres zones proches des frontières, des tensions sont également apparues, comme en août 2019 dans une grande forêt située entre le village géorgien de Chorchana et celui de Tsnelisi, un territoire sous contrôle géorgien mais revendiqué par les autorités ossètes. Une confrontation directe a pu être évitée, mais de nombreux postes d'observation militaires ont depuis lors été installés dans cette zone vallonnée.

Une situation qui a bouleversé la vie des deux villages : les habitant-e-x-s de Chorchana n'osent plus s'aventurer dans la forêt, de peur de se faire arrêter par les soldats russes pour franchissement illégal d'une « frontière » qui n'est ici pas matérialisée. La zone pour couper du bois ou cueillir des *jonjoli* (bourgeons

d'un arbuste préparés comme condiments) s'est aussi fortement réduite.

« Avant la frontiérisation, j'avais des vaches et je cueillais des *jonjoli*. C'était juste suffisant pour avoir de quoi manger », témoigne Irma, la quarantaine, qui travaille désormais en Allemagne. Les villages proches de la ligne de démarcation sont particulièrement touchés par l'exode rural, vers Tbilissi mais aussi l'étranger. « Je gagne maintenant 1600 à 1800 euros par mois, un salaire impensable en Géorgie », continue-t-elle. « J'aimerais acheter un appartement avec mon mari dans un endroit paisible, loin de Chorchana, car j'ai peur qu'un jour les Russes viennent ici pour s'emparer de ce territoire. » La frontiérisation ne se limite pas à ses manifestations dans le paysage. Elle est aussi source d'anxiété et empêche la population locale de se projeter dans l'avenir. Des incertitudes qui s'ajoutent à un quotidien difficile et des parcours de vie parfois déjà marqués par des déplacements forcés dans les années 1990.

En réaction aux tensions dans la forêt de Chorchana/Tsnelisi, les autorités séparatistes décident en 2019 de fermer totalement les quelques points de passage officiels entre les deux territoires, alors que l'entrée en Ossétie du Sud est déjà soumise à la possession de documents très difficiles à obtenir. Une décision qui sera prolongée en raison du Covid-19 et ne sera annulée qu'à l'été 2022, entraînant des conséquences humaines

dramatiques pour les Géorgien-ne-x-s qui vivent toujours côté sud-ossète.

Maia Nikolaishvili en a fait les frais. « Nous avons attendu plus de deux ans avant de pouvoir revoir notre fils Bakuri », déclare cette professeure d'arts plastiques à l'école de Perevi. Avec son mari et leurs trois filles, elle déménage côté géorgien lors de la fermeture des points de passage. Leur fils reste seul à Karzmani, un hameau situé à 5 minutes de Perevi mais sous contrôle sud-ossète, pour s'occuper de la demeure familiale et du bétail. Aucune possibilité de traverser la « frontière » pour des raisons familiales ou même médicales.

Actuellement, les passages « transfrontaliers » ne sont autorisés que dix jours par mois. Des conditions qui ne permettent pas à Maia de réemménager dans son ancienne maison et de se rendre quotidiennement au travail, comme avant. Elle espère le départ des troupes russes et une cohabitation pacifique entre Géorgien-ne-x-s et Ossètes. Celle-ci est tributaire de la signature d'un accord de paix dont les négociations sont au point mort depuis de nombreuses années. L'évolution de ce conflit « gelé » est aussi fortement liée à l'issue de la guerre en Ukraine, qui déterminera l'influence de la Russie dans la région du Caucase pour les décennies à venir. |

\*Clément Girardot est journaliste indépendant. Il est spécialiste de la Turquie et du Caucase. Il collabore avec de nombreux médias francophones et internationaux, comme Le Temps, La Couleur des jours, Le Monde ou Al Jazeera.

# Du berceau aux barreaux

En Thaïlande, de très jeunes activistes prodémocratie risquent la prison pour avoir demandé des réformes sociopolitiques ou osé critiquer la monarchie. Par Olalla Piñeiro Trigo

« Je connais désormais le goût du gaz lacrymogène », plaisante en demi-teinte Anna Annanon, 17 ans. Cette universitaire thaïlandaise fait partie de *Bad Students*, un mouvement composé d'une vingtaine de jeunes qui réclame davantage de démocratie et une réforme profonde du système scolaire. « J'ai envie de vivre dans une société où je peux m'exprimer librement », confie l'adolescente qui milite en ligne et fait des actions coup de poing dans la rue.

Comme elle, ce sont des milliers de Thaïlandais·e·x·s qui descendent massivement dans les rues depuis février 2020. Porté·e·x·s par le *Free Youth Movement*, des jeunes de 16 ou parfois même 12 ans sont en première ligne pour exiger une modification de la Constitution, la démission du premier ministre de l'époque Prayut Chan-o-cha, ainsi qu'une réforme de la monarchie. « Nous avons affaire à une génération très politisée. Grâce à l'accès aux réseaux sociaux, elle s'est forgé un point de vue critique sur la monarchie. La remettre en question était jusqu'alors un tabou », explique Akarachai Chaimaneekarakate, chargé de plaidoyer au sein de *Thai Lawyers For Human Rights (TLHR)*, une ONG qui suit la situation de près.

Un engagement qui n'est toutefois pas sans conséquences. Un jeune vient d'être condamné cet été à trois ans de prison.

Sa peine a toutefois été réduite de moitié car il avait 17 ans au moment des faits. D'après TLHR, les personnes mineures sont au total plus de 286 à faire l'objet de poursuites pénales pour non-respect du

l'article 112 du Code pénal, risquant entre 3 et 15 ans de prison. Il semble que ce soit la première fois que de telles charges sont retenues contre des mineur·e·x·s. « Le crime de lèse-majesté existe depuis

1956. Mais il a surtout été mobilisé depuis les années 2000, et a explosé lors des manifestations de 2020 », explique Tawan Rattanapraporn, défenseur des droits humains à *FORUM-ASIA*, une ONG qui promeut la démocratie en Asie. « Cette loi a été surinterprétée et est devenue une arme politique. »

Réclamer l'abolition du crime de « lèse-majesté » sur Facebook, vendre un calendrier arborant le symbole *anti-establishment* du canard jaune, porter un

crop top pour moquer une tenue du roi : en Thaïlande, il suffit de peu pour avoir affaire à la justice.

**Un sentiment de trop-plein** | Les manifestations de 2020 ne sont en réalité que l'explosion d'un trop-plein, résultat de plusieurs années de politique militaromonarchique répressive. Car en un peu moins de cent ans, la Thaïlande a connu plus de 18 coups d'État, dont 12 qui ont abouti. Dans un tel contexte d'instabilité politique, la population a fini par implorer lorsque le Parti du nouvel avenir a été dissous début 2020. « La jeunesse avait mis beaucoup d'espoir dans le programme de ce parti d'opposition, ce qui s'est reflété dans les résultats des élections générales.



En Thaïlande, les canards jaunes sont devenus un symbole antipouvoir.

décret d'urgence (lié au Covid-19), sédition ou outrage à la monarchie. « C'est scandaleux que des enfants puissent finir derrière les barreaux pour avoir simplement mis en cause le système ou le roi », déplore Anna Annanon.

Le portrait du roi affiché dans les classes, les prouesses de la monarchie au programme scolaire, l'hymne royal entonné avant les séances de cinéma : en Thaïlande, l'œil attentif de Rama X est partout. Et la critique loin d'être admise. Pour cause, plus de 252 personnes – dont 20 mineures – sont poursuivies depuis 2020 pour « délit de lèse-majesté » à en croire TLHR. Quiconque ose « diffamer », « critiquer » ou « menacer » le monarque ou sa famille peut tomber sous le coup de

Elle était frustrée de voir les autorités abuser de leur pouvoir et démanteler les fondements démocratiques», explique Tawan Rattanapraporn.

La figure controversée de Rama X a également conduit au soulèvement populaire. En plus de sa personnalité fantasque et d'une vie marquée par les excès, le souverain a essuyé de nombreuses critiques lorsqu'il s'est réfugié en Allemagne, alors que la population thaïlandaise subissait les conséquences de la pandémie. Mais il s'est surtout attelé à amplifier son pouvoir politique depuis son ascension au trône. Il a non seulement fait en sorte d'exercer un contrôle direct sur le Bureau des propriétés de la couronne, qui gère les biens et finances royales, mais a aussi conféré aux militaires le pouvoir d'élire les 250 membres du Sénat, qui participent à la nomination du premier ministre.

À côté des revendications politiques, la jeunesse réclame la réforme d'un système éducatif qu'elle juge traditionaliste et paternaliste. La longue chevelure rouge d'Anna Annanon ne répond pas aux règles strictes imposées dans les écoles et lycées thaïlandais. «Les codes vestimentaires sont très genrés: les filles doivent couper leurs cheveux à une longueur définie, tout comme les garçons. Les teintures, piercings et tatouages sont interdits. Ceux qui ne suivent pas la ligne subissent des humiliations et parfois des violences», explique la jeune militante. Des conditions d'autant plus discriminantes pour les élèves LGBTQIA+, qui ne peuvent exprimer librement leur identité

de genre. Violences physiques ou verbales, humiliations, discriminations: *Bad Students* répertorie les récits d'élèves des quatre coins du pays sur Instagram, jusqu'à 200 plaintes par semaine au maximum.

**Droits des enfants déniés** | L'arrestation, la répression et la condamnation de jeunes adolescent·e·x·s va à l'encontre de plusieurs conventions internationales que la Thaïlande a pourtant ratifiées. À commencer par la liberté d'expression garantie par le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, tout comme la règle générale qui encourage une libération sous caution plutôt qu'une détention provisoire des personnes en attente de jugement (Art. 9). Mais aussi la Convention relative aux droits de l'enfant: l'Article 37 stipule que l'arrestation, la détention ou l'emprisonnement d'un enfant doivent uniquement être utilisés en «dernier recours et pour une durée aussi brève que possible».

Pourtant, le cas de Yok\* montre une réalité différente: à seulement 14 ans, cette activiste a été arrêtée en mars dernier lors d'une manifestation pacifique. «Elle a été traînée de force par la police avant d'être placée en détention provisoire durant 51 jours. Elle a rencontré de nombreux obstacles pour parvenir à contacter un avocat ou une personne de confiance», explique Tawan Rattanapraporn. Un cas de violation des procédures qu'il affirme loin d'être isolé. «Des tiers, comme certaines ONG, n'ont pas eu le droit d'assister à certains procès, comme le prévoit la loi. Les autorités font aussi pression sur les jeunes pour les pousser à plaider coupables. Mais beaucoup refusent car ils sont convaincus de n'avoir rien fait de mal», ajoute Akarachai Chaimaneekarakate.

Les mineur·e·x·s subissent également la violence policière. «On a pu observer que la police n'appliquait pas de protocole spécifique aux enfants. Les tactiques de dispersion des manifestations sont violentes

et disproportionnées. Le gaz lacrymogène et les balles en caoutchouc sont aussi utilisés contre les jeunes», avance Akarachai Chaimaneekarakate. Une situation confirmée par Amnesty International: son rapport *We are Reclaiming Our Future* publié en février 2023 mentionne des cas d'ados victimes de blessures par balles, de coups et de violences par câbles.

D'autres formes de violence, comme l'intimidation, sont également courantes. Anna Annanon en a fait l'expérience: «La police fait des rondes à proximité des écoles pour faire pression sur les jeunes activistes. On m'a régulièrement suivie jusque chez moi ou quand je suis au restaurant avec des amies. On a déjà rendu visite à mes parents et même mes grands-parents pour les pousser à me dissuader de participer aux manifestations.»

Pour beaucoup d'expert·e·x·s, la Thaïlande se trouve à un «tournant historique». En mai dernier, le parti d'opposition *Move Forward* a remporté haut la main les élections législatives, convainquant la population par ses promesses de réformes – notamment sur le crime de «lèse-majesté». Mais le Sénat a rejeté la nomination au poste de premier ministre du chef du parti, jugé trop radical. Après une impasse de plusieurs mois, la figure plus consensuelle de Srettha Thavasin, deuxième aux élections, a reçu ce 22 août l'appui politique nécessaire, grâce à des alliances controversées. Une situation qui n'évince pas l'influence politique de l'élite militaro-royaliste, et semble ainsi peu propice à des réformes profondes tant réclamées par le peuple. En fonction de la tournure des événements, Tawan Rattanapraporn mise sur une nouvelle vague de manifestations. «La nouvelle génération ne veut plus que le pouvoir soit concentré dans les mains d'anciennes élites. Elle est prête à prendre des risques pour briser le statu quo, car elle a de fortes valeurs démocratiques.» |

\* Prénom d'emprunt.



Anna Annanon est membre de *Bad Students*.

© Jean-Maurice Banderet/Amnesty Suisse

# Aux origines du racisme local

Dans son podcast «Boulevard du Village Noir», Shyaka Kagame, réalisateur genevois d'origine rwandaise, retrace l'histoire et les mécanismes du racisme anti-Noir en Suisse.

Propos recueillis par Mélissa Riffaut

▷ **AMNESTY:** Comment vous est venue l'idée d'explorer le racisme en Suisse ?

◁ **Shyaka Kagame:** À l'origine du podcast, il y a l'agression raciste dont j'ai été victime dans un café genevois, au boulevard Carl-Vogt. Mais je me suis vraiment lancé dans l'écriture de ce projet lorsque, à la suite de mon dépôt de plainte, la justice a condamné le prévenu sans toutefois reconnaître le caractère raciste de l'agression. Je me suis dit à ce moment-là que cette affaire dépassait potentiellement mon cas personnel, et qu'il y avait matière à aborder le sujet du racisme sur un plan sociétal et historique.



© Jay Lauvion/RTS

À partir de l'agression qu'il a subie, le réalisateur genevois retrace une histoire du racisme en Suisse.

▷ Pensez-vous que la problématique du racisme est suffisamment prise en considération par la justice suisse ?

◁ La question du racisme est encadrée par la loi, notamment par la norme pénale antiraciste 261<sup>bis</sup>. Or, comme j'ai pu le constater lors de mes recherches pour le podcast, celle-ci est très restrictive et donc rarement appliquée dans les cas d'agressions racistes. Il manque également des dispositions sur le plan civil pour lutter contre le racisme dans le domaine privé, dans le cadre de la loi du travail ou du droit au logement, par exemple. Un récent rapport de la Commission fédérale contre le racisme indique qu'il y aurait également un travail de sensibilisation important à mener auprès des différents acteurs du secteur judiciaire, qui pour beaucoup maîtriseraient peu les questions liées à la discrimination raciale.

▷ Faut-il intégrer l'histoire des «villages noirs» et des exhibitions humaines ayant existé en Suisse dans l'enseignement ?

◁ Il serait effectivement salutaire de transmettre ces aspects de notre histoire aux élèves, que cela soit connu, assumé, déconstruit et intégré au récit national. C'est apparemment déjà le cas dans certaines écoles. Lorsque j'enregistrais le podcast, j'ai discuté avec des adolescents qui connaissaient l'existence des villages noirs car le sujet avait été abordé en cours. Plusieurs enseignants m'ont d'ailleurs contacté après avoir écouté le podcast pour me demander d'intervenir en milieu scolaire.

▷ Dans le podcast, vous explorez un racisme scientifique local...

◁ En effet, les travaux anthropologiques de scientifiques genevois de renom, tels que Carl Vogt ou Émile Yung, ont connu en leur temps un retentissement international. Ils faisaient partie d'un courant que l'on nomme aujourd'hui «racisme scientifique». Vogt et Yung établissaient par exemple une hiérarchie entre les races et les sexes, à partir de mesures craniométriques notamment. Émile Yung avait d'ailleurs «étudié» et mesuré les crânes des habitants sénégalais du village noir de l'Exposition nationale de Genève en 1896 pour démontrer la supposée infériorité de la «race noire». On parle ici de figures intellectuelles notoires, respectées et célébrées encore aujourd'hui dans les rues de nos villes. Cela permet de réaliser que le racisme n'est pas juste issu de la bêtise ou de l'intolérance de certains, mais qu'il s'agit d'un mode de pensée profondément ancré dans notre société depuis plus d'un siècle. On ne peut pas combattre efficacement le racisme sans comprendre ses origines et la nature systémique de son fonctionnement.

▷ Des projets futurs ?

◁ Oui, je travaille sur mon second long-métrage intitulé *IMIHIGO, au pays des mille objectifs*. Il s'agit d'un portrait documentaire du Rwanda d'aujourd'hui, dépeint à travers le prisme d'un processus politique local qui fixe des objectifs annuels à tous les niveaux de la société, des dirigeants aux citoyens lambda. |

# Pour une libération de la parole

Auria Miot et Lia Lainé animent des groupes de parole entre pairs pour libérer la parole et déconstruire les stéréotypes sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Par Olalla Piñeiro Trigo

C'est la motivation de créer un projet associatif et des valeurs communes qui ont réuni Lia Lainé et Auria Miot. Les deux femmes se sont rencontrées l'année passée lors d'un espace d'échange sur l'IVG au festival genevois *Viva la Vulva*. L'une comme animatrice, l'autre comme participante. «J'ai constaté à quel point cela faisait du bien de pouvoir s'exprimer sur l'IVG entre pairs», révèle Auria. À côté de leurs occupations respectives, elles se sont rapidement associées pour lancer un groupe de parole, né en septembre 2022. Objectif: offrir un lieu d'échange aux personnes ayant recouru à un avortement. Une démarche qui prend racine dans leur propre histoire. «J'ai vécu deux IVG de façon totalement opposée», confie Lia. «Je me suis questionnée sur la façon de prendre soin de moi. Je me suis alors rendu compte qu'il n'y avait

pas grand-chose qui existait au niveau de l'accompagnement émotionnel.»

Une fois par mois, celles qui souhaitent partager leur expérience et leurs ressentis peuvent prendre part gratuitement à ces cercles, à la Villa Freundler à Genève. Et cela dans une démarche collective et non pathologisante. Réfutant fermement le statut de psys, d'expertes ou de «sauveuses», Lia et Auria voient leur rôle dans l'accompagnement de la construction d'un savoir collectif et dans la libération de la parole. «Il y a des participantes qui n'avaient jusqu'alors jamais parlé de leur avortement. Elles ont gardé cela pour elles durant des années. Cela montre que les tabous autour de l'IVG sont profondément ancrés», souligne Auria.

Dans ces groupes, on retrouve des femmes de tout âge. Mais uniquement des personnes concernées; un choix

délibéré pour garantir un *safe space*. Chaque vécu est unique. «Toute IVG est différente. Certaines personnes ont bien vécu leur avortement, d'autres pas. C'est important de faire cohabiter les vécus», explique Lia. Raison pour laquelle ici l'avortement n'est pas abordé à travers une perspective «misérabiliste».

Alors qu'en Suisse deux projets d'initiatives antiavortement viennent d'échouer cet été, le duo se montre très critique vis-à-vis de la législation actuelle. Depuis 2002, l'IVG est réglementée par le Code pénal qui l'autorise jusqu'à douze semaines de grossesse. Passé ce délai, un avis médical est requis. «Le fait que l'avortement soit inscrit dans le Code pénal induit que c'est un acte criminel. On ne peut pas parler d'un droit, c'est plutôt une tolérance sous certaines conditions strictes», dénonce Auria. En effet, les conditions pour y recourir impliquent, en plus de protocoles et d'un encadrement sanitaire précis, une «situation de détresse» de la femme. «Cette condition est déconnectée de la réalité et nourrit beaucoup de stéréotypes», poursuit-elle. «Les principales concernées ne sont pas des ados en perte de repères, des personnes en dérive ou en marge de la société. Cela concerne toutes les classes sociales. Il faut accepter qu'il puisse y avoir des erreurs de contraception dans la sexualité.»

Le projet est reconduit pour l'année qui suit. Avec de nouvelles idées en perspective, comme le fait d'aller à la rencontre de populations marginalisées qui auraient moins l'opportunité de s'exprimer, ou de développer des synergies avec d'autres villes suisses. |



Auria Miot et Lia Lainé ont ouvert des groupes de parole autour de l'IVG entre pairs.



© Anouck Fontaine

### Communautés méconnues

Sintis, manouches, yéniches : l'identité des « gens du voyage » est plurielle. Mais que sait-on véritablement de ces différentes populations que seule la Suisse reconnaît comme minorités nationales ? En une dizaine de minutes, *Le Point J* de la RTS parcourt l'histoire, la langue et la culture de ces peuples itinérants, dont le mode de vie s'est de plus en plus sédentarisé. Oscillant entre l'intervention d'une anthropologue et celle d'une personne concernée, ce bref podcast pointe aussi du doigt la discrimination structurelle qu'ont vécue ces communautés à travers l'histoire, telle que l'extermination nazie mais aussi le manque criant de places d'accueil aujourd'hui en Suisse.

Olalla Piñeiro Trigo



**Qui sont les gens du voyage ?** *Le Point J*, RTS, juillet 2023, 13 minutes.

### L'enfer des violences conjugales

Derrière la grâce du profil de Cecilia Etcheverry, en couverture, personne ne peut imaginer ce qui arrive au personnage principal du livre de Yolaine Destremau. Elle-même n'y avait jamais songé. Pourtant, sa vie bascule dans l'horreur à la suite du mariage avec son grand amour, Abel. Très vite, son rêve et ses idéaux se brisent. Cecilia se trouve plongée dans le cercle infernal de la violence conjugale. S'ensuivra l'isolement de sa famille et de ses proches. Le mal de vivre et la peur s'installent profondément chez cette avocate dont le travail consiste à plaider et défendre les autres. Une lecture nécessaire : la partager autour de soi pourrait apporter des outils aux femmes qui

subissent des violences conjugales.

Déo Negamiyimana



**La malentendue**, Yolaine Destremau, Charleston, 2022, 192 p.

## Les filles et le méchant loup

Avec « *Les filles d'Olfa* », la réalisatrice tunisienne Kaouther Ben Hania signe une tragédie expérimentale hors du commun et brouille les pistes entre fiction et réalité. Par Boris Bögli

Olfa avait quatre filles, mais les deux aînées, Rahma et Ghofrane, ont disparu, « dévorées par le loup ». Tout le film est construit autour de cette disparition, mêlant des conversations entre les membres réels de la famille et des scènes rejouées de leur vie, lors desquelles Olfa est parfois doublée, et les rôles des deux filles disparues sont tenus par les actrices Nour Karoui et Ichraq Matar.

Olfa raconte son premier mariage catastrophique. Au bonheur de vivre avec son nouveau partenaire, qui se révèle une « véritable ordure » avec un problème de drogue, se substituent des années marquées par la pauvreté et la violence. Les deux filles cadettes se souviennent de leur relation difficile avec Olfa, qui cherche à empêcher ses filles de devenir des femmes. Lorsque celle-ci découvre le nom d'un garçon « aux yeux bleus comme le ciel d'été » dans le journal intime de Rahma, les coups pleuvent. Et ce genre de scénario n'est pas un cas isolé.

Le printemps arabe et les nouvelles libertés qu'il amène bouleversent la famille à partir de 2011. Rahma commence à se maquiller en noir dans le style gothique, Ghofrane s'épile les jambes et fait le tour du quartier avec un motard. Au même moment, des islamistes font du prosélytisme sur les places et persuadent les femmes du quartier de porter le niqab (voile couvrant le visage). Rahma et Ghofrane commencent à s'éloigner de leur mère.

On pleure beaucoup dans *Les filles d'Olfa*. Mais il y a aussi des rires, des chants et des danses. Lorsque les quatre sœurs se lâchent, on ne sait soudain plus s'il s'agit d'une scène écrite, ou d'une pause de tournage. La réalisatrice a capturé ces images derrière un miroir sans tain, comme ceux qui existent dans une salle d'interrogatoire. À travers cette plongée sans filtre dans la Tunisie contemporaine, elle délivre aussi un message d'espoir, comme lorsque sa doublure glisse à Olfa : « Tes filles restantes sont la génération qui va briser le cercle vicieux de la violence. » |



**Les filles d'Olfa** (*Four daughters*), de Kaouther Ben Hania (Tunisie), 2023, 107 minutes.



## Éduquer sans clichés

L'éducation des garçons dans un monde patriarcal pose une infinité de défis à tout (futur) parent, proche de parents et professionnel·le de la petite enfance qui ont la volonté de ne pas reproduire des stéréotypes de genre. Cet épisode d'*Un podcast à soi* d'ARTE Radio aborde habilement certaines de ces questions.

Le point de départ se situe en Bretagne, où se déroule le festival féministe Kozh. Un groupe de réflexion y traite de la question de l'éducation des garçons. Les personnes qui y participent sont majoritairement des femmes dans diverses configurations parentales, mais également des personnes sans enfants et des éducateur·rice·x·s de la petite enfance. Les échanges révèlent les interrogations que suscite la thématique : comment inculquer des valeurs féministes

à nos enfants sans leur faire porter nos combats ? Que faire contre les injonctions à la virilité qui représentent une oppression de genre à l'égard des jeunes garçons ? Comment réagir lorsque nos bambins sont auteurs de violence ?

Au micro de Charlotte Bienaimé, des spécialistes apportent des éléments de réponse. La sociologue Gabrielle Richard discute des stratégies parentales pour éviter de reproduire des schémas genrés ; Adrien Brossard, psychologue, insiste sur l'importance d'apprendre aux garçons à comprendre leurs émotions ; Vanina Mozziconacci, philosophe des théorisations féministes, réfléchit au décloisonnement des tâches éducatives au sein de la société.

L'épisode alterne habilement entre témoignages individuels, interventions

d'expert·e·x·s, lectures de textes et bande sonore d'interactions entre enfants. Une soixantaine de minutes qui donnent matière à réflexion à toute personne concernée ou intéressée par l'éducation des garçons. |

Par Anaïd Lindemann



**Comment élever les garçons**, *Un podcast à soi*, Charlotte Bienaimé, ARTE Radio, juin 2023, 60 minutes.

## Regard sur la réalité paysanne

Nord-ouest de la Tunisie, saison de la récolte des figues. La caméra d'Erige Sehiri suit de très près un groupe intergénérationnel d'ouvrier·ère·x·s agricoles qui se rendent aux champs.

*Sous les figes*, cette fiction primée à Cannes en 2022 s'étale sur une chaude journée d'été et se déroule presque à huis clos. On y découvre différents personnages à travers lesquels sont abordées de multiples thématiques de la Tunisie actuelle, comme le travail agricole, les inégalités, la précarité, les relations familiales et les questions de genre.

Du départ aux champs de cette main-d'œuvre entassée dans un camion, à travers sa journée de travail, la pause de midi et le retour à la maison, on sent le regard documentaire d'Erige Sehiri qui aborde avec finesse et justesse une multitude d'enjeux,

tout en évitant de tomber dans le misérabilisme et la caricature. La réalisatrice égrène dans ses dialogues quotidiens bruts, joués en partie par des comédien·ne·x·s amateur·rice·x·s de la région, et sur un rythme lent, de multiples références historiques, musicales, culturelles qui donnent envie de visionner le film une seconde fois afin de mieux en comprendre les subtilités.

Après son documentaire *La voie normale* (2018) qui abordait de multiples thématiques sociales, politiques et économiques à travers les yeux de cheminots tunisiens, Erige Sehiri présente à nouveau une analyse sociale non sensationnaliste. Cette fois sur la main-d'œuvre agricole tunisienne, un corps de métier extrêmement précarisé. Invisible et pourtant au cœur de ce film et des souvenirs des Tunisien·ne·x·s, un accident de camionnette transportant

des ouvrières agricoles qui a fait plusieurs victimes en 2019. Un événement tragique qui met en lumière la féminisation, la précarité et la dangerosité du travail agricole saisonnier en Tunisie. |

Par Najma Rehouma



**Sous les figes**, Erige Sehiri, 2022, 99 minutes.

La fiction qui commence dans ce numéro de notre magazine s'étendra sur six éditions. Vous découvrirez donc son dénouement dans le numéro du printemps 2025. Bonne lecture!



# LES MÈCHES DE CHEVEUX

De sa fratrie, c'est elle qui a le plus connu son père Kwame. Sa sœur avait 8 ans quand ça s'est terminé, et son frère à peine 4. Mais Lenie avait 12 ans, presque 13. Elle a grandi avec lui, en quelque sorte. Elle avait peur des coups de ceinture qu'il lui mettait sur les jambes ou sur les pieds lorsqu'elle n'obéissait pas. Elle détestait ses claques, cinglantes. Et par-dessus tout, comme il lui tirait les cheveux. Parfois il tirait si fort sur ses nattes qu'il lui semblait qu'il allait les lui arracher. Mais elle aimait quand même qu'il soit là. Elle aimait qu'il lui parle en anglais, et quand il préparait des gombos en ratatouille. Elle adorait leur texture visqueuse qui absorbait le goût des herbes et des épices, le mélange de poudre de poisson et de piments frais surtout.

Le jour où Kwame a préparé sa ratatouille pour toute la famille lui revient parfois à l'esprit comme un des plus beaux moments de son enfance. Sa grand-mère avait sorti une immense casserole en inox, celle qu'elle utilise pour faire les confitures en grande quantité. C'était un week-end où tata Lina était là, aussi. Elle avait déjà eu son deuxième enfant. Le matin elle était venue boire des cafés dans la cuisine, pendant que ses petits dormaient encore. Kwame tranchait les légumes et Lenie s'était mise à genoux à côté d'elle pour enrouler des mèches de ses cheveux autour de son doigt. Lina adorait quand Lenie lui touchait les cheveux comme ça. Elle avait commencé à le faire quand elle tenait à peine debout. Lina aimait sentir le souffle de l'enfant dans son cou, la manière qu'elle avait d'aspirer son biberon, tout en lui tournicotant des mèches de cheveux. Elle ne tirait jamais trop fort, et cette proximité avec sa nièce la rendait heureuse. De temps à autre, elle le lui rappelait, comme ce jour où le père de Lenie avait préparé les gombos.

– Tu te rappelles quand tu te mettais debout derrière moi sur le banc? Tu touchais pas encore l'horloge... T'étais tellement adorable.

– Ouais je m'souviens tata.

Le père de Lenie avait mis les légumes à mijoter au moment où les enfants de Lina étaient venus dans la cuisine. Le plus petit s'était installé sur le banc, contre sa mère. L'aînée sur une chaise en face d'elle. Les deux mangeaient des tartines au beurre et confiture à la framboise, coupées en dés par Clélia, la grand-mère, qui servait les petits-déjeuners des enfants tout en aidant Kwame pour la ratatouille.

Comme toujours, Clélia avait exigé que les enfants s'habillent et aillent jouer dehors après s'être brossé les dents. Ils s'étaient mis à fabriquer des bonshommes de neige dans le jardin. Puis Jakob, le grand-père, avait sorti une grosse pelle pour fabriquer un igloo. Quand Clélia avait annoncé « c'est prêt! » depuis la fenêtre du balcon, Jakob venait de porter la touche finale à l'igloo en recouvrant le toit. Les parois étaient suffisamment hautes pour que les

petits puissent s'y tenir debout; Lenie devait se mettre à genoux pour que sa tête ne touche pas le plafond. Les plus petits avaient amené des objets censés meubler l'habitat, pierres en guise de cuisinière, bonnets servant de chaises, gobelets en plastique pour la dînette...

Clélia avait envoyé Mathilde, la maman de Lenie, chercher tout le monde. Elle était d'accord qu'on échelonne les petits-déjeuners jusqu'à midi, mais pas question qu'on ne vienne pas à table quand un repas du midi ou du soir était servi.

– Venez, on va goûter les gombos! Ne vous inquiétez pas, l'igloo ne va pas fondre, il fait très froid. Il sera toujours là cet après-midi. On pourra y retourner quand il fera nuit si vous voulez! avait prétexté Mathilde pour entraîner les enfants.

Alors tout le monde était rentré, les petits s'étaient serrés autour de tata Lina sur le banc d'angle de la cuisine, les autres adultes s'étaient répartis sur des chaises. Et Kwame avait servi la ratatouille accompagnée de riz gluant.

Jakob n'avait pas commenté, il aimait la nourriture suisse. Hormis éventuellement la cuisine française ou italienne, que l'on avait adoptée depuis des lustres, les exotismes culinaires ne l'enthousiasmaient guère. C'est du moins ce que prétendait Clélia. Mais il avait mangé en souriant. Clélia avait écrasé les patates des petits, tout en y mêlant quelques morceaux de légumes sans trop de jus pour éviter que ce soit trop pimenté et des dés d'un rôti de veau de la veille. Ils avaient mangé sans buter sur le goût des épices. Clélia et Lina étaient celles qui avaient préféré le plat. Clélia parce qu'elle trouvait que ça changeait de la ratatouille avec les courgettes. Et Lina parce que, comme Lenie, elle adorait la texture des gombos.

– Je n'en avais encore jamais mangé, c'est délicieux. Où est-ce qu'on en trouve?

– Everywhere! Dans les magasins des Sri Lankais, au début de l'avenue de France, you can find them sometimes, avait-il répondu de son sourire qui accentuait le noir de ses yeux.

– Je vais en préparer! avait dit Lina, enthousiaste, en regardant Lenie.

Et puis les choses s'étaient effondrées. Lenie avait entendu des bribes de conversation. Clélia qui se plaignait auprès de Jakob ou de Lina:

– Il est toujours dehors. Il pue l'alcool quand il rentre. Une fois il y avait du rouge à lèvres sur sa chemise...

Lina détestait entendre cette histoire de rouge à lèvres, ça lui paraissait tellement cliché qu'elle n'arrivait pas à y croire.

Jusqu'à ce qu'Emelia, la sœur de Lenie, naisse, Kwame était salarié d'une entreprise de plomberie.

– Il a de la chance d’avoir trouvé ce boulot, disait Jakob. Il faut qu’il le garde. Moi aussi j’ai commencé comme simple employé.

Mais Kwame avait quitté ce travail pour passer plusieurs mois au Ghana. Puis il avait trouvé des mandats chez Securitas et après une année environ, obtenu un CDI, pour finalement quitter cet emploi à nouveau. Après, il avait cessé de travailler. Complètement.

– Il aurait jamais dû lâcher son premier job, disait Jakob. Il aurait pu évoluer.

Kwame vivait plusieurs mois par année au Ghana, et quand il revenait en Suisse, il passait la plupart de ses soirées ailleurs. Lina se demandait pourquoi Mathilde s’était obstinée à faire un troisième enfant avec lui. Peut-être pour lui donner un garçon, puisqu’aux yeux de Kwame c’était plus gratifiant que d’avoir une fille. Mais quand Kojo était né, Kwame n’avait pas été là pour l’accouchement. Il avait passé la nuit avec Mary, qu’il voyait depuis plusieurs mois. Clélia et Jakob s’étaient occupés de Lenie et d’Emelia pendant que Mathilde était à l’hôpital avec le nouveau-né.

Quand Mathilde avait su pour Mary, elle n’avait pas voulu quitter Kwame. Elle se racontait que si leur couple se délitait, c’était parce que Kwame ne pouvait se réaliser en Suisse. Cantonné à des emplois inintéressants parce qu’il était Africain. Peut-être que dans son pays, il saurait mieux se créer des opportunités.

– Mais vous allez vivre de quoi au Ghana? avait demandé Lina, qui ne voulait pas que ses trois neveux-nièces partent, surtout pas Lenie.

– Kwame va se débrouiller là-bas... Et je louerai mon appart, ça couvrira une bonne partie des frais.

– Où est-ce que les enfants iront à l’école?

– À l’École française d’Accra. Ils seront plus avancés en anglais qu’en Suisse.

Lenie avait détesté Accra, la famille de Kwame, et la poussière dans leur appartement là-bas. Grand-papa Jakob et grand-maman Clélia, qui étaient toujours là pour les repas du midi quand sa mère travaillait, pour les devoirs, le ski, les fêtes, les goûters et les vacances, lui manquaient. Et les choses ne s’étaient pas améliorées entre son père et sa mère. Kwame vivait chez ses sœurs, et ne voyait plus guère Mathilde, Lenie, Emelia et Kojo. Il passait pour demander de l’argent, ce qui donnait lieu à de nouvelles disputes. Un jour ça a tellement dégénéré que Kwame a dégainé une arme et tiré en direction de Mathilde. Emelia était à l’école et Kojo dormait quand ça s’est passé, mais Lenie, elle, a vu son père tirer en direction de sa mère.

C’est quand Mathilde est revenue en Suisse avec les enfants que Lenie a commencé à déconner. Ses notes se sont mises à baisser. Elle a redoublé sa dernière année d’école obligatoire, puis raté à nouveau sa première année de gymnase. Elle passait des heures scotchée à son téléphone et s’habillait dans des tenues de plus en plus provocantes. Mathilde disait que Lenie faisait comme tata Lina

quand elle était jeune. À quoi Lina répondait qu’elle ne se dénudait pas à ce point et ne portait jamais de vêtements en simili ou latex, ni de crop tops (à quelques exceptions près avoua-t-elle). Et Clélia confirmait. Jakob disait que c’était le téléphone qui détruisait la jeunesse. Et Lina répondait que c’était bien commode de mettre la faute sur le téléphone, et que ce qui perturbait Lenie c’était ce qu’elle avait subi enfant. Mathilde ne la contrôlait plus. Lenie ne respectait plus aucune règle ni aucun horaire, insultait Mathilde, Kojo et Amelia à répétition, quand elle ne les frappait pas. Dormait jusqu’à midi, se promenait en slip dans leur appartement tout en répandant sa musique durant les trois heures suivantes. Elle s’était mise à sortir beaucoup, et ce que Lina craignait le plus pour elle, à savoir qu’elle couche avec un mec qui n’en avait rien à fiche d’elle, était arrivé aussi. Quand elle a recommencé sa première année de gymnase, Lina et elle se sont parlé. C’était pendant la balade après le dîner d’anniversaire de Jakob.

– J’ai vu mon vieux, il y a deux semaines, a fait Lenie.

– Ah oui, ton père? Il est en Suisse en ce moment?

– Ouais. Il y avait des bouteilles de whisky dans sa chambre, au pied du lit, et les gamins qu’il a faits avec Mary ont été placés parce qu’elle les maltraitait.

Lenie n’a pas pleuré, elle a joué l’indifférence. Mais Lina savait quel lien elle avait créé avec son père et ce que ça devait lui faire.

– Quoi, il a fait deux autres enfants avec Mary? Je ne savais pas. Je pensais que c’était seulement le père de mes enfants qui s’amusait à faire plein d’enfants.

– Ouais, deux, a-t-elle répondu avec un rire teinté de dépit. J’te jure.

– Putain... a dit Lina en caressant le bras de Lenie.

– Il faut que tu prennes soin de toi. Il faut sauver ta peau!

Et pour tata Lina, sauver sa peau c’est réussir à l’école, car c’est comme ça, lui semble-t-il, qu’elle a largement sauvé la sienne. Elle s’est dit que ça valait la peine de le dire à Lenie. Après tout, même si Lenie avait vécu des choses qu’elle n’aurait pas dû vivre et dont elle, Lina, ne connaissait la teneur réelle que très en surface, via des scènes rapportées par Lenie et Clélia – Jakob ne disait jamais rien, il faisait comme si les choses douloureuses n’existaient pas –, elle était cette tata dont Lenie enroulait les mèches de cheveux autour de ses doigts depuis qu’elle était toute petite. Et donc peut-être, se disait-elle, Lenie l’écouterait.

– Il faut réussir tes études! C’est ce qui va te permettre de te faire une belle vie, même sans mec. D’ailleurs t’en es où avec les garçons? a demandé Lina en lui effleurant l’avant-bras avec tendresse.

– Mhm j’adore ce mec, a dit Lenie en dégainant son portable... mais c’est un bad boy.

– Ça veut dire quoi bad boy pour toi exactement? a répondu Lina prudemment. |

Nadia Boehlen

*Suite dans le prochain numéro.*



© Amnesty Suisse

## IRAN UN AN DE RÉPRESSION

Un an après la mort de Jina Mahsa Amini, la répression meurtrière des manifestations en Iran ne faiblit toujours pas. Montrez votre solidarité en soutenant notre pétition !

La mort en détention de Jina Mahsa Amini le 16 septembre 2022 a déclenché un énorme mouvement de protestation en Iran. Un an après, des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants qui manifestaient dans les rues ont également perdu la vie. La répression brutale des autorités iraniennes ne faiblit toujours pas. La peine de mort est même de plus en plus utilisée comme moyen de répression politique, visant à intimider la population et à la réduire au silence.

Les autorités dissimulent non seulement la vérité sur le nombre réel de morts et nient leur responsabilité dans les homicides de manifestant-e-x-s perpétrés par les forces de sécurité et les services de renseignement, mais elles orchestrent également une cruelle campagne de harcèlement et d'intimidation à l'encontre des familles des victimes qui cherchent à obtenir vérité et justice.

Les graves violations des droits humains en Iran et l'impunité qui les entoure doivent cesser! À travers une pétition, Amnesty demande aux autorités suisses d'appeler publiquement le Gouvernement iranien à mettre immédiatement un terme aux condamnations à mort.

Cyrielle Huguenot

**Aidez-nous à récolter des signatures et montrez votre solidarité avec le peuple iranien! Continuons à descendre dans les rues pour soutenir les proches des personnes qui ont perdu la vie pour avoir exercé leur droit de manifester! Vous trouverez plus d'informations sur la pétition et les dernières nouvelles d'Amnesty sur l'Iran ici: [amnesty.ch/iran](https://amnesty.ch/iran)**

# POUR L'ÉGALITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES

En Suisse, environ une personne sur cinq vit avec un handicap. Beaucoup d'entre elles sont exclues de la vie publique dans de nombreux domaines et leur autodétermination est limitée. Leurs droits fondamentaux ne sont pas garantis. Lancée en avril dernier, l'initiative pour l'inclusion s'est fixé pour but de changer cela. Nous avons maintenant besoin de vous pour nous aider à réunir les 100 000 signatures nécessaires!



**Signez l'initiative, organisez des actions de collecte, réservez des cours d'introduction et sensibilisez votre entourage. Vous trouverez plus d'informations sur :**

**[www.amnesty.ch/initiative-inclusion](http://www.amnesty.ch/initiative-inclusion)**



## MANIFESTATION NATIONALE POUR LE CLIMAT

Une fois de plus, la période estivale a été marquée par des vagues de chaleur, des incendies de forêt et des inondations : les effets de la crise climatique sont de plus en plus visibles. Les populations du Sud global sont particulièrement touchées par les conséquences du changement climatique et leurs droits humains sont menacés. La Suisse doit, elle aussi, prendre ses responsabilités et enfin agir en faveur de la justice climatique. Le 30 septembre, plus de 140 organisations appellent à une manifestation nationale pour le climat à Berne.

**Le samedi 30 septembre 2023, nous nous retrouverons à 13h45 au bureau d'Amnesty à la Speichergasse 33, à Berne, pour nous rendre ensemble à la manifestation.**

# BATTERIES LITHIUM-ION POUR UNE EXPLOITATION RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS

Dans la lutte contre le changement climatique, le monde a besoin d'alternatives aux énergies fossiles. Sans pour autant que les habitant-e-x-s des pays du Sud en paient le prix.

Le changement climatique a un impact considérable sur les droits humains. Vagues de chaleur, sécheresse, inondations, les populations du Sud global souffrent particulièrement des phénomènes météorologiques dus au réchauffement. Leurs droits à la vie, à l'eau et à l'assainissement ainsi qu'à la nourriture et au logement ne sont souvent plus garantis. Les principaux responsables du réchauffement climatique – les pays industrialisés – doivent agir rapidement pour inverser la tendance. Les mesures urgentes ne doivent toutefois pas se faire au détriment des droits humains et de l'environnement.

Pour lutter contre la crise climatique, nous devons nous éloigner le plus rapidement possible des combustibles et carburants fossiles. L'électricité produite à partir de batteries électriques lithium-ion, déjà

largement utilisées dans les ordinateurs, les téléphones portables et les véhicules électriques, apparaît comme une alternative viable. Pourtant, en République démocratique du Congo (RDC), l'extraction du cobalt et du cuivre nécessaires à la fabrication des batteries entraîne des expulsions forcées, la destruction illégale de colonies et des violences physiques. Amnesty International demande au président de la RDC de faire cesser les expulsions massives et mettre en place des procédures et des lois protégeant les droits des communautés affectées.

Danièle Gasteli

**Soutenez notre appel en signant la pétition ci-contre!**

# PÉTITION

## METTEZ FIN AUX EXPULSIONS EN RDC

ACCÈS DIRECT  
À LA PÉTITION  
EN LIGNE



### À l'attention du président de la République démocratique du Congo

En raison de la crise climatique, le monde doit abandonner rapidement les carburants fossiles et trouver de nouvelles sources d'énergie. Or, la République démocratique du Congo (RDC) fournit la majeure partie du cuivre et du cobalt nécessaires à la production de batteries lithium-ion. Mais la population locale paie un lourd tribut: elle est victime d'expulsions forcées, de destructions illégales de logements et de violences physiques.

Nous demandons aux autorités en place à Kinshasa :

- d'instaurer un moratoire pour empêcher que d'autres expulsions massives n'aient lieu dans le secteur des mines;
- de mettre en place des procédures et des lois permettant de protéger les droits des communautés affectées.

Nous demandons également que la RDC travaille en collaboration avec les communautés concernées, la société civile et les autorités provinciales du pays afin de mettre un terme aux expulsions massives sur ces sites miniers.

Nom	Prénom	Adresse	Signature
1			
2			
3			
4			
5			



Veuillez envoyer le formulaire complété au plus tard le **31 décembre 2023** à Amnesty International, Section suisse, case postale, 3001 Berne.



L'extraction des minerais nécessaires à la fabrication des batteries a également un coût humain, notamment dans – et aux alentours – des mines de cobalt en RDC.

© Amnesty International

**NOUVEAU**

**JEU DE SOCIÉTÉ « COURAGE »**



Jeu de stratégie avec huit missions, 40 défenseur-euse-x-s des droits humains et 200 tâches créatives.  
Pour 3 à 6 personnes âgées de 10 ans et plus.  
En allemand ou français. Également disponible en set cadeau avec trois bougies.

Français: Art. 2500.007.D / Fr. 69.90  
Allemand: Art. 2500.007.F / Fr. 69.90  
(79.90 en set cadeau avec trois bougies)

**LANIÈRE PORTE-CLÉS**

Tour de cou porte-clés (*lanyard*) griffé Amnesty International avec mousqueton et anneau. Pratique pour clés, badges, etc. Fabriqué en Italie à partir de PET 100% recyclé (polyester).



Art. 2300.024 / Fr. 5.-

**COUTEAU DE POCHE VICTORINOX**

Nouvelle version en noir, logo blanc.  
Fabriqué en Suisse.



**SPORTSMAN**

Modèle simple, 13 fonctions  
Art. 2300.037.S / Fr. 25.-

**DELUXE TINKER**

Pour bricoler et réparer, 17 fonctions  
Art. 2300.037.DT / Fr. 49.-



**STYLO-BILLE CARAN D'ACHE**

Le classique du design suisse en nouveaux coloris. Confortable d'utilisation, indémodable, solide et rechargeable. Fabrication suisse.



En étui avec un portemine (0,7 mm), gris foncé, logo en blanc sur le côté.

Art. 2420.027 / Fr. 52.-

Solo, jaune métallisé, logo noir sur le côté.

Art. 2420.026 / Fr. 30.-

**JE COMMANDE LES ARTICLES SUIVANTS**

Quantité	Nom de l'article	Taille	Art. n°	Prix

Nom: \_\_\_\_\_ Rue: \_\_\_\_\_  
 Lieu: \_\_\_\_\_ E-mail: \_\_\_\_\_  
 Tél.: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_  
 Numéro de membre / client-e-x (si connu): \_\_\_\_\_

Envoyez vos commandes à Amnesty International, case postale, 3001 Berne ou commandez sur notre boutique en ligne: [shop.amnesty.ch](http://shop.amnesty.ch)